Report on Operations Under the European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act

2004

Canada

Report on Operations Under the European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act

2004

Prepared by:
International Trade and Finance Branch
March 2005

Department of Finance Canada | Ministère des Finances Canada

Copies of this annual report may be obtained from the:

Distribution Centre
Department of Finance Canada
Room P-135, West Tower
300 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario K1A 0G5
Telephone: (613) 995-2855
Facsimile: (613) 996-0518

Also available on the Internet at
www.fin.gc.ca

Cette publication est également disponible en français.

Cat. No.: F1-29/2004E
ISBN 0-662-39557-3

Table of Contents

Introduction 5

Benefits of Membership 6

Role and Mandate of the EBRD 7

Key Economic Developments in 2004 8

- Russia 10
- Other CIS Countries 10
- Central Europe 11
- Southeastern Europe 12

2004 *Transition Report* 14

2004 Financial Results 15

Institutional Developments 16

- Early Transition Countries Initiative 16
- Private Sector Development 17
- Activities in the Financial Sector 17
- Environment 18
- Municipal and Environmental Infrastructure 20
- Energy Sector Investments 20
- Addressing Corruption and Poor Governance 22
- Enhancing Institutional Transparency, Accountability and Governance 23
- Encouraging Partnerships 24
- Human Resources 24

Canadian Priorities in 2004 25

Managing Canada's Interests 26

Canadian Commercial Interests 28

Challenges Ahead 31

Annexes

1. The Bank's Financial Activities 34
2. Doing Business With the EBRD 38
3. EBRD Membership as at December 31, 2004 39

INTRODUCTION

The European Bank for Reconstruction and Development (referred to in this document as the EBRD or the Bank) was established in 1991. Its aims are to foster the transition towards open, market-oriented economies in Central and Southeastern Europe, as well as in the successor states of the former Soviet Union,[1] and to promote private and entrepreneurial initiative in those countries that are committed to the fundamental principles of multi-party democracy, pluralism and a market economy (see Annex 3 for a list of the EBRD's 27 countries of operations).

The EBRD differs from other multilateral development banks in four ways. First, its overriding focus is the private sector and support for the transition from central planning to stable market economies. Its charter stipulates that not less than 60 per cent of its financing commitments should be directed either to private sector enterprises or to state-owned enterprises implementing a program to achieve private ownership and control. Second, it has a particular focus on the promotion of democratic institutions and human rights in its countries of operations. Third, while all multilateral development banks are committed to ensuring the environmental sustainability of their projects, the EBRD is the only such institution where this commitment is explicitly written into its Articles of Agreement. Fourth, the EBRD does not provide concessional financing.

The Bank seeks to help its 27 countries of operations to implement structural and sectoral economic reforms, taking into account the particular needs of countries at different stages in the transition process. In particular, its private sector activities focus mainly on enterprise restructuring, including the strengthening of financial institutions, and the development of infrastructure needed to support the private sector. The EBRD has 62 members: 60 countries, the European Union (EU) and the European Investment Bank (see Annex 3 for a list of members).

Canada is the eighth largest shareholder (tied with Spain), following the other Group of Eight (G-8) countries. Canada's formal participation is authorized under the European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act, which was promulgated in February 1991. Article 7 of the Act states that:

> The Minister [of Finance] shall cause to be laid before each House of Parliament by March 31 of each year or, if that House is not then sitting, on any of the thirty days next thereafter that it is sitting, a report of operations for the previous calendar year, containing a

[1] In 2004, Governors voted to make Mongolia a country of operations, recognizing its close linkage with the former Soviet economy and its long history with a centrally planned economy. This process will not be complete until all members adopt the necessary amendment to their domestic legislation governing their relations with the Bank.

> general summary of all actions taken under the authority of this Act, including their sustainable development aspects within the meaning of Article 2 of the Agreement, and their human rights aspects.

This report responds to this requirement and reviews the activities and operations of the Bank for the year 2004.

Benefits of Membership

As a major trading nation, Canada has a stake in global peace and stability, which the successful integration of Central and Southeastern Europe and the former Soviet Union into the world economy and global institutions helps to promote. By fostering continued political and economic reform in the region, the EBRD is contributing to its integration into the world economy and to its stability.

The Minister of Finance is a Governor of the Bank and nominates a Director to its 23-member Board. This representation allows Canada to have high-level influence on decisions taken by the EBRD on investments in the region and on policies to move countries through the transition process. The EBRD also provides trade opportunities for the Canadian private sector, supporting a diversification of international markets for Canadian businesses.

Details on Canada's financial contributions to the EBRD are provided in Annex 1.

The EBRD

- fosters the transition of former centrally planned economies of Central and Southeastern Europe and the successor states of the former Soviet Union towards market-oriented economies;
- promotes private entrepreneurial initiative by targeting at least 60 per cent of its resources to private sector projects, with the balance in support of commercially viable state sector projects that promote private sector development;
- operates only in countries committed to applying the principles of multi-party democracy, pluralism and market economics;
- promotes environmentally sound and sustainable development; and
- operates on a self-financing basis.

Role and Mandate of the EBRD

The EBRD's operations to advance the transition to a market economy are guided by three principles: maximizing transition impact, additionality, and sound banking. Financing is provided for projects that expand and improve markets, help to build the institutions necessary for underpinning a market economy, and demonstrate and promote market-oriented skills and sound business practices. EBRD financing must also be additional to other sources of financing and not displace them, further ensuring that the Bank contributes to the transition process. Finally, Bank projects must be sound from a banking perspective, thus demonstrating to private investors that the region offers attractive returns. Adherence to sound banking principles also helps to ensure the financial viability of the EBRD and hence its attractiveness as a co-investment partner for the private sector.

In promoting economic transition in its countries of operations, the Bank acts as a catalyst for increased flows of financing to the private sector. The capital requirements of these countries cannot be fully met by official multilateral or bilateral sources of financing, and many foreign private investors remain hesitant to invest in the region, particularly the central Asian republics. By providing an umbrella under which wider funding for private sector investment can be assembled, the EBRD plays a catalytic role in mobilizing capital. In 2004, for every euro the EBRD invested, it mobilized an additional 2.1 euros from the private sector and other multilateral and bilateral agencies.[2] Commercial co-financing mobilized by the EBRD reached a record volume of 3.5 billion euros in 2004, up 34 per cent from the previous high in 2003.

The Bank's projects serve a dual purpose. They are intended not only to directly support the transition from a command to a market economy in countries of operations, but also to create a demonstration effect to attract foreign and domestic investors. Like the World Bank Group's International Finance Corporation, the Bank is required to operate on a strictly commercial basis and to attract companies through financially viable projects, not through subsidies.

[2] On December 31, 2004, one euro purchased 1.6292 Canadian dollars.

Key Economic Developments in 2004

Most of the transition economies experienced economic growth in 2004, accompanied by a rapid rise in domestic bank lending that has boosted investment and consumption. Most countries in the region continued to perform well in comparison with other emerging markets. The exception continues to be the poorer countries in the Commonwealth of Independent States (CIS),[3] where the reform process continues to lag and uncertain climates continue to discourage domestic and foreign investment.

The process of transition to market-based economies continued to advance in most of the EBRD's countries of operations. Belarus, Turkmenistan and Uzbekistan are the exception, with reform largely stalled at a very early level of transition. The results of the Bank's annual assessment of key transition indicators are summarized in the following table.

[3] The CIS includes Armenia, Azerbaijan, Belarus, Georgia, Kazakhstan, the Kyrgyz Republic, Moldova, Russia, Tajikistan, Turkmenistan, Ukraine and Uzbekistan.

Progress in Transition in EBRD Countries of Operations

			Enterprises			Market and trade			Financial institutions		Infra-structure
Countries	Population (millions, mid-2004)	Private sector share of GDP in %, mid-2004 (EBRD estimate)	Large-scale privatization	Small-scale privatization	Governance and enterprise restructuring	Price liberal-ization	Trade and foreign exchange system	Compe-tition policy	Banking reform and interest rate liberalization	Securities markets and non-bank financial institutions	Infra-structure reform
Albania	3.2	75	2+	4	2	4+	4+	2▲	3-▲	2-	2
Armenia	3.1	75▲	3+	4▲	2+	4+	4+	2	2+	2	2+
Azerbaijan	8.3	60	2	4-	2+	4	4-	2	2+	2-	2
Belarus	9.9	25	1	2+	1	3-	2+	2	2-	2	1+
Bosnia and Herzegovina	3.8	50	2+	3	2	4	4-	1	3-▲	2-	2+
Bulgaria	7.8	75	4▲	4-	3-	4+	4+	2+	4-▲	2+	3▲
Croatia	4.4	60	3+	4+	3▲	4	4+	2+	4▲	3-	3▲
Czech Republic	10.3	80	4	4+	3+	4+	4+	3	4-	3+▲	3+
Estonia	1.4	80	4	4+	3+	4+	4+	3-	4▲	3+	3+
FYR Macedonia	2.0	65▲	3+▲	4	2+	4	4+	2	3-	2▲	2
Georgia	4.6	65	3+	4	2	4+	4+	2	3-▲	2-	2+
Hungary	10.0	80	4	4+	3+	4+	4+	3	4	4-	4-
Kazakhstan	14.4	65	3	4	2	4	3+	2	3	2+	2+
Kyrgyz Republic	4.8	75▲	4-▲▲	4	2	4+	4+	2	2+	2	2-▲
Latvia	2.3	70	4-	4+	3	4+	4+	3-	4-	3	3
Lithuania	3.5	75	4-	4+	3	4+	4+	3	3	3	3-
Moldova	4.3	50	3	3+	2-	4-	4+	2	3-▲	2	2
Poland	38.3	75	3+	4+	3+	4+	4+	3	3+	4-	3+
Romania	21.7	70▲	4-▲	4-	2	4+	4+	2+	3▲	2	3+▲
Russia	144.9	70	3+	4	2+	4	3+	2+	2	3-	3-▲
Serbia and Montenegro	8.3	50	2+	3+▲	2	4	3+	1	2+	2	2
Slovak Republic	5.4	80	4	4+	3	4+	4+	3	4-▲	3-	3-
Slovenia	2.0	65	3	4+	3	4	4+	3-	3+	3-	3
Tajikistan	6.5	50▲	2+	4-	2-	4-	3+	2-	2▲	1	1+
Turkmenistan	6.0	25	1	2	1	3-	1	1	1	1	1
Ukraine	48.4	65	3	4	2	4	3	2+	2+	2+▲	2
Uzbekistan	26.0	45	3-	3	2-	3-	2-	2-	2-	2	2-

Note: The classification of transition indicators uses a scale from 1 to 4, where 1 implies little or no progress with reform and 4 implies a market economy. A rating of 4+ indicates the country has achieved standards and performance typical of advanced industrial economies. ▲ arrow indicates change from the previous year. One arrow indicates a movement of one point (from 4 to 4+, for example) and two arrows a movement of two points.

Source: EBRD, 2004 *Transition Report*.

Russia

Russia's economic growth is estimated to have slowed to 7.1 per cent in 2004, down from 7.3 per cent in 2003. Economic growth continued to be driven by high oil prices, increasing oil export volumes and stronger investment, which was mainly directed to the energy sector. High taxation revenues from the oil and gas sectors led to a fifth straight budgetary surplus in 2004 and allowed the Oil Stabilization Fund to reach the equivalent of US$19 billion by year-end.

Monetary policy continued to be guided by the dual objective of reducing inflation and limiting real appreciation of the ruble. The central bank continued to intervene heavily in the foreign exchange market in 2004, allowing Russian authorities to increase their foreign exchange reserves to a record-high US$125 billion by the end of 2004. Difficulties in sterilizing this rapid reserve accumulation have, however, resulted in a surge in money growth, which in turn has contributed to higher-than-expected inflation. Year-end consumer price inflation in 2004 was 11.7 per cent, well above the initial official target of 8–10 per cent.

There are growing concerns that Russia's oil-driven boom may be losing steam. These concerns have led Russian authorities to decrease their 2005 growth forecast to 5.8 per cent. In order to promote more sustainable growth, Russia needs to diversify its economy by implementing structural reforms aimed at increasing economic activity in the non-energy sector and at improving the overall investment climate. Russia's investment climate was clouded in 2004 by concerns of growing government interference in the economy, triggered by the Yukos affair. Concerns about the business climate contributed to net capital outflows of US$7.8 billion in 2004, quadruple 2003's outflow. Unless structural reforms enable other sectors of the economy to develop, Russia's dependence on natural resource exports will increase, and economic growth will continue to fluctuate in tandem with oil and other raw material prices.

Other CIS Countries

Other oil-exporting CIS countries continued their rapid economic growth in 2004. This strong growth largely reflected revenue from sustained high oil prices and rising fixed investment in resource-based sectors. Kazakhstan recorded the strongest economic growth among oil-exporting CIS countries in 2004, with estimated real gross domestic product (GDP) growth of 9.4 per cent, mainly due to a continuing investment boom in the oil and gas-related sectors. Azerbaijan also maintained strong growth momentum at 7.8 per cent in 2004, fuelled by the construction of the Baku-Tbilisi-Ceyhan pipeline, which will begin operations in mid-2005.

Many of the remaining CIS countries have also benefited from high non-oil commodity prices. These include Ukraine (steel), Tajikistan (aluminum), the Kyrgyz Republic (gold) and Uzbekistan (gold). High commodity prices have also had positive indirect effects on other economic sectors, such as services and construction. Despite its year-end political crisis, Ukraine is estimated to have recorded real GDP growth of 12.0 per cent in 2004, up from 9.4 per cent in 2003. Decisive action to address double-digit inflation and large increases in government spending will be crucial, however, to deal with the mounting pressures on the economy. Growth rates in Tajikistan, the Kyrgyz Republic and Uzbekistan all increased in 2004 compared to the previous year, although per capita incomes in these countries still remain very low relative to other CIS countries.

Reforms must urgently address the chronically poor investment climates and weak institutions if these countries are to enjoy stronger growth over the medium and longer term.

Central Europe[4]

In 2004, the economies of Central Europe grew by an average of 4.9 per cent, up from 3.8 per cent in 2003, driven primarily by domestic demand and increasingly by an expansion of exports.

The Baltic States continued to register strong growth in 2004, led by Latvia, which grew by 8.5 per cent for the second consecutive year. All Central Eastern European countries recorded significant real GDP growth in 2004. In particular, growth in Poland increased strongly to 5.4 per cent, up from 3.8 per cent in 2003, buoyed by exports and investment. Growth in Hungary also picked up, rising from 2.9 per cent in 2003 to 4.0 per cent in 2004.

Economic conditions across the region contributed to the improvement in government deficits from an average of 3.6 per cent of GDP in 2003 to 3.2 per cent of GDP in 2004. However, several large Central Eastern European countries have failed to bring their fiscal positions under control. Fiscal deficits as a per cent of GDP in Hungary (5.6), Poland (5.4) and the Czech Republic (3.4) have remained substantial, and further fiscal consolidation will be required. In order to meet the Maastricht criteria for monetary union (to join the euro), among other things these countries must reduce their public deficits to 3 per cent of GDP or less.

The average current account deficit in Central Europe remained at 5.8 per cent of GDP in 2004. High investment and consumption levels, fuelled by a booming credit market (particularly for consumer finance), have led to sustained demand for imports.

[4] Includes the Czech Republic, Hungary, Poland, the Slovak Republic, Slovenia and the three Baltic States (Estonia, Latvia and Lithuania).

105-07104/

Following a sharp drop from 6.6 per cent of GDP in 2002 to 2.4 per cent of GDP in 2003, foreign direct investment (FDI) is estimated to have increased marginally in 2004. In Hungary and Poland, FDI inflows were replaced by less stable portfolio inflows, which have increased their vulnerability to sudden reversals in capital flows. The decline in net inflows of FDI reflects the tapering off of major privatization deals as a source of FDI, and the increasing difficulty in attracting greenfield investments.

Accession to the European Union

2004 marked a milestone in the EBRD's short history, with 8 of its 27 countries of operations joining the EU on May 1 (the Czech Republic, Estonia, Hungary, Latvia, Lithuania, Poland, the Slovak Republic and Slovenia). As the transition process advanced in Central Europe, the Bank began to slowly shift its operations to the less advanced transition countries, particularly as it begins to implement the newly approved Early Transition Countries Initiative.[5] In line with its principles of transition impact, sound banking, and additionality, the EBRD also sharpened the focus of its operations in the advanced transition countries. The beneficiaries of EBRD operations in these countries are now largely small and medium-sized municipalities that cannot obtain funds elsewhere without a sovereign guarantee and small and medium-sized enterprises that require equity or longer-term commercial financing on reasonable terms. Co-financing with EU structural funds also figures in the Bank's activities in the new EU countries.

Southeastern Europe[6]

Increased political stability, although still fragile in some cases, and the prospects of EU membership for Bulgaria (for entry in 2007), Romania (for entry in 2007), and Croatia (accession negotiations to begin in April 2005) are motivating structural reform and economic growth in Southeastern Europe.

Average real GDP growth increased from 4.4 per cent in 2003 to 5 per cent in 2004. Growth in Albania and Romania has been particularly strong (6.2 and 8.0 per cent, respectively). Only FYR Macedonia (2.5 per cent) is lagging behind the region, which is partly due to persistently low per capita net FDI inflows.

[5] Advanced transition countries include Croatia, the Czech Republic, Estonia, Hungary, Latvia, Lithuania, Poland, the Slovak Republic and Slovenia. The early transition countries are the Bank's seven poorest countries of operations: Armenia, Azerbaijan, Georgia, the Kyrgyz Republic, Moldova, Tajikistan and Uzbekistan. Intermediate transition countries include the balance of the EBRD's countries of operations, excluding Russia. The EBRD considers Russia to be in a category of its own.

[6] Southeastern Europe includes Albania, Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, Croatia, the Former Yugoslav Republic of Macedonia (FYR Macedonia), Romania, and Serbia and Montenegro.

Throughout the region, rapid real GDP growth has been associated with the expansion in bank lending (domestic bank lending grew by 23 per cent in 2003), leading to higher consumption levels. Credit has expanded particularly quickly in Bulgaria and Romania. Excessive credit growth, however, can lead to vulnerabilities in the financial sector, with possible repercussions for public and corporate sector creditworthiness and exchange rate stability. This has prompted the introduction of tighter regulations on bank lending in many countries.

General government deficits averaged less than 3 per cent of GDP in 2004. Albania and Croatia were the only countries with fiscal deficits above this level. In contrast, FYR Macedonia reduced its deficit to around 1 per cent of GDP, reflecting significant fiscal consolidation.

Current account deficits remained large throughout the region, averaging 8.8 per cent of GDP. In Bulgaria, the current account deficit remained above 8 per cent due to the credit-fuelled consumption boom.

In contrast to Central Europe, net FDI into Southeastern European countries has remained at historically high levels for the second year in a row. This has mainly been generated by large privatization contracts. The increase in net FDI inflows—and the simultaneous decrease of flows into Central Europe—also partly result from European investors relocating business activities to Southeastern European countries, with the aim of taking advantage of lower unit labour costs and taxation levels than those in some Central European countries.

Canada's Cooperation With the EBRD in Southeastern Europe

In response to the Kosovo crisis in 1999, the EBRD developed the South Eastern Europe Action Plan (SEEAP), which seeks to promote investment and to assist in the economic recovery of the region. Eligible countries are Albania, Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, Croatia, FYR Macedonia, Romania, and Serbia and Montenegro.

Under the SEEAP, EBRD investments focus on developing commercial approaches to infrastructure (such as telecommunications, airports, and municipal and environmental infrastructure), micro, small and medium-sized enterprises, and the financial sector. These investments address the transition challenges facing the region: crumbling infrastructure; a weak industrial asset base; mostly small, fragile banks; and pervasive problems of poor governance.

To date, Canada, through the Canadian International Development Agency (CIDA), has committed $18 million in support of the EBRD's SEEAP activities. The total Canadian contribution is being used for technical assistance and co-financing related to project preparation and implementation, advisory services, and capacity building. Canada's assistance is contributing to the efforts of both the EBRD and the international community in supporting the transition process and in promoting stability in the region.

In 2000, CIDA committed a total of $12 million to Phase I of the CIDA-EBRD Cooperation Fund for Southeastern Europe (CFSEE), of which $2 million was designated for the Balkan Region Special Fund (BRSF) to support post-conflict reconstruction efforts in the Balkan region. The total amount ($12 million) has been earmarked against 36 projects approved by CIDA—26 against the BRSF and 10 against the CIDA-EBRD CFSEE Program.

In March 2003, CFSEE Phase II, valued at $6 million, was launched. Phase II builds upon the results of Phase I and adheres to a more focused programming approach in line with CIDA's Strategy for the Balkans Region. In Phase II, Canadian funding is targeted to countries that CIDA identified as priority countries—Bosnia and Herzegovina, and Serbia and Montenegro. Projects with a regional focus are also supported under Phase II and these may include other countries in the Balkans.

2004 *Transition Report*

The *Transition Report* is an annual publication of the EBRD that charts the progress of transition from a centrally planned to a market economy in each of the Bank's 27 countries of operations. The *Transition Report* is recognized as the leading publication analyzing the progress of transition in the former Soviet bloc. Infrastructure, and the private sector's role in its provision, was chosen as the special theme of the 2004 report in recognition of the shift in thinking about infrastructure. Apart from the EBRD, international financial institutions (IFIs) had reduced their involvement in core infrastructure services on the assumption that, with proper regulation, the private sector could finance and operate these services. However, the expected private financing did not materialize. Contributing factors were the global economic slowdown (2000–2003) and the coinciding crises in the international telecommunications and electricity markets that led to a scaling back of private sector investment in emerging markets. Thus, realizing that good infrastructure is essential for economic development and poverty alleviation and that the private sector will not do it alone, infrastructure is back on the IFIs' agendas.

In the transition economies, the infrastructure challenges are maintaining and upgrading service networks and developing rules and regulations that encourage efficient, cost-effective, environmentally sustainable and affordable services. The 2004 *Transition Report* assesses the potential contribution the private sector can make to infrastructure, and suggests past expectations were too high. The changing nature of private sector participation, with the private sector increasingly providing management skills rather than capital investment, will make the arrangements less risky for both the government and private sector partners. It suggests that strengthening regulatory institutions and removing political constraints can improve the success of private sector participation. Tariff reform is a particularly challenging area, and the report suggests that innovations, including "lifeline" tariffs that allow a certain level of services to be provided free of charge, offer a way to address equity concerns while improving the overall efficiency of services.

2004 Financial Results

In 2004, the EBRD realized another strong financial performance with profits after provisions of €297.7 million, below last year's figure of €378.2 million but significantly higher than previous years. The EBRD continued to see a reduction in its impaired assets (non-performing loans) in 2004. At December 31, 2004, the EBRD had €86 million in impaired loans, compared with €125.2 million at the end of 2003. The EBRD's general administrative expenses in 2004 were £138.1 million, compared to £132.8 million in 2003.

Financial Highlights

- The Bank recorded €4.1 billion of new operations in 2004, an increase of €400 million from 2003. Of this amount, 47 per cent was approved for early and intermediate transition economies in the former Soviet Union and Southeastern Europe. Another 23 per cent went to the advanced transition countries of Central Europe and 30 per cent to Russia.
- As the institution reports its financial results in euros, the depreciation of the US dollar in 2004 reduced the euro value of EBRD operations, given that many of its operations (and especially those in CIS countries) are transacted in US dollars.
- Profits after provisions were €297.7 million, down from €378.2 million in 2003 but significantly higher than in past years.
- Total provisions on banking assets were €1.1 billion at the end of 2004, the same as at the end of December 2003.
- Gross disbursements, at €3.4 billion, were up strongly (60 per cent) from 2003.
- The Bank mobilized €2.1 in additional financing for every euro that it invested in 2004, compared to €1.4 in 2003.
- The private sector share of annual business volume was 86 per cent, up from the 79 per cent reported in 2003 and the highest share to date.
- Administrative expenses were £138.1 million, continuing a 10-year trend of no real increases in approved budgets. Indeed, actual administrative expenses in 2004 were once again somewhat below the approved budget for the year.
- Reserves[7] at the end of 2004 were €1,786 million, up sharply from €989.6 million at the end of 2003, primarily reflecting net profits for the year and an increase in the fair value of the Bank's listed share investments.

[7] Reserves are Bank capital set aside to cover unexpected losses.

The EBRD approved 129 projects in 2004, up from 119 the previous year. These commitments totalled €4.1 billion, up from €3.7 billion in 2003, surpassing the €3.5-billion to €3.9-billion target range of the Bank's medium-term operational strategy. Net cumulative commitments by the end of 2004 amounted to €15.4 billion, breaking the €15-billion threshold for the first time. The level of disbursements, at €3.4 billion, was over 60 per cent above the €2.1 billion recorded in 2003. Net disbursements were particularly high in the early and intermediate transition countries, and slightly negative in the advanced transition countries (due to strong reflows from these countries). Guarantees decreased by 24 per cent to €180 million at the end of 2004.

Even as the Bank increases its emphasis on the early transition countries—where the investment climate is particularly risky—it continues to follow sound banking principles, as the overall financial performance for 2004 indicates.

INSTITUTIONAL DEVELOPMENTS

Early Transition Countries Initiative

In early 2004, the Bank launched a new initiative for the seven early transition countries (ETCs). With the accession of eight of the Bank's borrowing members to the EU, it has become increasingly necessary for the Bank to shift its focus to its less advanced borrowing members. The new initiative aims to stimulate market activity in these countries by using a streamlined approach to financing more and smaller projects, mobilizing more investment, and encouraging ongoing economic reform. Governors agreed that the Bank should accept higher risk in the projects it finances for the ETCs, while still respecting the principles of sound banking. The Bank has established a Multi-Donor Trust Fund to help support this new initiative. This fund will coordinate grants, financed by bilateral donors, to catalyze investment in these countries by paying for technical cooperation, advice on regulatory and governance improvements, and co-financing for investments with widespread economic and social impact.

Reflecting the Bank's comparative advantages, the ETC strategy will emphasize private sector development, particularly in micro, small and medium-sized enterprises. The Bank is currently developing or refining several financing instruments dedicated to the funding of local entrepreneurs and enterprises. The initiative also promotes financing of smaller government infrastructure investments appropriate to local consumers' ability to pay for improvements in these services (e.g. water, heating).

Excluding oil and gas extraction and pipeline projects, the Kumtor restructuring and the Azerbaijan Silk Road project (major investments not directly affected by the new strategy), business volume increased from €84 million in 2003 to €93 million in 2004, encouraged by the ETC Initiative.

Private Sector Development

Fostering the development of strong private sectors in its countries of operations is an essential element of the EBRD's strategy for promoting the transition to a market economy. A strong small and medium-sized enterprise (SME) sector is one means of developing a "constituency for reform" in the transition economies that can act as a counterweight to powerful vested interests that benefit from weak state governance. The Bank's Articles require it to commit at least 60 per cent of its portfolio to private sector activities, both globally and in individual countries. The global portfolio ratio was first satisfied in 1994 and has grown to a record high of 86 per cent in 2004.

A core part of the EBRD's work with the private sector is its support of micro, small and medium-sized enterprises (MSMEs), which are important engines for job creation and growth, and therefore poverty reduction. The Bank's strategy for the MSME sector is founded on three pillars: financing, improving the investment climate through policy dialogue, and developing business support networks for MSMEs. The strategy explicitly recognizes that the poor investment climate, and not just limited access to financing, is a major impediment to the development of the sector. The strategy emphasizes the need to identify and promote the removal of the main obstacles to MSME growth, as well as to encourage the development of strong business associations. In 2004, the Board began to examine the Bank's MSME policy with a view to renewing it in 2005, to reflect lessons learned and the changing external environment.

In 2004, the Bank established, with the EU, a €60-million program under their joint SME finance facility specifically to bridge a gap in finance in rural areas of the EU accession countries. The new "Rural Sub-Window" will help address the inability of many agricultural businesses and rural enterprises to obtain adequate short- or long-term finance by extending loans and strengthening the capacity of local financial intermediaries.

In 2004, the EBRD continued its strong focus on supporting credit lines for SMEs through financial intermediaries in its countries of operations. Since the Bank's first small business program was established in 1994, more than 800,000 loans worth more than €4.0 billion have been disbursed to small and micro businesses. In 2004, the EBRD disbursed 329,000 loans for small and micro enterprises, totalling roughly €1.5 billion.

Activities in the Financial Sector

Financial Sector Policy—The EBRD's financial sector policy takes a country-specific approach to financial sector development, focusing on the need to promote confidence and competition in an independent financial system. The EBRD seeks to strengthen confidence in the sector primarily by helping to improve local institutions' governance and business practices. It also tries to improve financial supervision and regulation, although its activities here are constrained by its investor role in the sector and potential concerns about

conflict of interest. Nonetheless, as a reputable foreign investor in the sector, the EBRD offers important insights on supervisory and regulatory requirements, which it shares with other international financial institutions operating in the region and with governments. To address competition and independence, EBRD investments attempt to increase the diversity of institutions and services available (particularly to the private sector and SMEs), facilitate foreign direct investment and strengthen the commercial orientation of state-owned financial institutions, particularly in preparation for privatization.

In 2004, the EBRD committed €1.5 billion in financing to financial sector operations, representing 36 per cent of the EBRD's business volume in 2004.

Banking Sector Activities—In 2004, the EBRD signed new loans valued at €858.9 million to the banking sector, and signed equity transactions worth €197.3 million. In most cases where the EBRD holds an equity stake in a local financial institution, it is represented on the supervisory board of the institution, where it promotes management accountability, good corporate governance, sound banking practices, and appropriate environmental reviews and procedures. Participation in bank privatizations is a key factor behind equity investments in early and intermediate transition countries.

Non-Bank Financial Institutions—During 2004, the EBRD continued its support of the non-bank financial sector. New commitments of €72 million were made under the EBRD's micro and small enterprise program. The EBRD is one of the largest financial investors in this sector, with investments in local asset management and mutual fund companies becoming increasingly important as voluntary pension sectors in the Bank's countries of operations develop. By the end of 2004, the Bank had investments in the non-bank financial sector in most of the countries in the region, where necessary institutional and regulatory regimes had been or were in the process of being introduced. The EBRD also committed €174 million to insurance companies, leasing companies and specialist mortgage lending institutions in 2004, mainly in advanced transition countries.

Environment

Under its establishing Articles, the EBRD is explicitly committed to ensuring the environmental sustainability of all its projects. By investing in projects that reduce waste and pollution, the EBRD plays an important role in improving environmental standards in borrowing countries. EBRD projects have focused on upgrading municipal wastewater plants and improving energy efficiency by upgrading power generation and distribution systems. The EBRD is also assisting borrowing countries to comply with EU environmental standards. It also works with commercial financial institutions in borrowing countries to increase the profile of environmental issues in their lending policies.

In 2003, the Bank adopted a new Environmental Policy, which covers occupational health and safety issues as well as core labour standards, and expanded its public consultation process and information disclosure with respect to project environmental impact assessments. In November 2004, the

EBRD published its first annual *Environmental Report*, covering the Bank's 2003 operations. The report emphasizes the role of public consultations in ensuring a project's sustainability, and highlighted the extensive public consultations the Bank undertook in the Caucasus and in London before signing the Baku-Tbilisi-Ceyhan pipeline project. It also discusses the EBRD's contributions to reducing the emissions of greenhouse gases, including the work undertaken with the Dutch government to establish one of Europe's first carbon trading funds. Created in October 2003, the Carbon Credit Fund will invest in climate-friendly projects that reduce greenhouse gas emissions from Central Europe to Russia and Ukraine. The report also notes that the EBRD is in discussion with other countries about the establishment of similar funds.

Apart from the initiatives to specifically redress environmental weaknesses, many EBRD projects include environmental targets—for example, to reduce atmospheric emissions and industrial wastewater discharges and promote waste recovery, recycling and clean technologies. The EBRD contributes to international initiatives such as the "Environment for Europe" process, including the Environmental Action Plan for Central and Eastern Europe, the Danube River Basin Strategic Action Plan, the Helsinki Commission and the Global Environment Facility, for which it is an executing agency.

In 2004, the EBRD did not approve any projects for support under the Northern Dimension Environmental Partnership (NDEP), although the pipeline for 2005 is strong. The NDEP[8] provides donor funding to address severe environmental problems in northwest Russia, particularly in the areas of nuclear waste, water and wastewater treatment, and energy efficiency. Within the framework of its mandate, the EBRD supports relevant multilateral and regional agreements on the environment and sustainable development, including the Framework Convention on Climate Change and the measures agreed to in the Kyoto Protocol. Canada became an official contributor to the NDEP Support Fund at the end of 2003 and has committed €20 million to the "nuclear window." This contribution made Canada the NDEP's sole non-European contributor. Canada's contribution counts towards its commitment to the G-8 Global Partnership program. To deal with nuclear waste, the NDEP provides full funding within an international cooperation framework designed to address the complex challenges of cleaning up the legacy of the former Soviet navy's Northern Fleet. In 2004, on the nuclear side, the Assembly approved in principle eight priority measures, for which the EBRD is expected to develop financing proposals early in 2005.

[8] NDEP members include Russia, the EBRD, the EU, the Nordic Investment Bank, Canada, Denmark, Finland, France, Germany, the Netherlands, Norway, Sweden and the UK.

The EBRD applies environmental due diligence to all its investment and technical cooperation operations. Project sponsors are required by the Bank to undertake environmental impact assessments, analyses and audits that address potential environmental, health and safety, and socio-economic impacts of projects. Environmental impact assessments and analyses are conducted when potential impacts are significant. Environmental audits are performed post-approval. In some cases, both an audit and an assessment/analysis are performed. The EBRD also requires local financial intermediaries, through which it channels funds to micro, small and medium-sized enterprises, to adopt appropriate environmental policies and procedures.

Municipal and Environmental Infrastructure

EBRD investments in this sector focus on upgrading local facilities, such as municipal wastewater treatment plants, and on raising the service levels of municipal and local utility companies. Reducing costs and increasing the reliability of municipal services can stimulate the development of commercial and industrial enterprises. At the same time, greater access to clean water and sanitation services improves public health and increases public confidence in the transition process and ongoing reform efforts.

Over the last few years, the EBRD has increasingly relied on municipal, as opposed to national, guarantees in this sector, providing local governments with important new financial opportunities and responsibilities. The EBRD's operations policy for municipal and environmental infrastructure emphasizes private sector involvement, the development of appropriate regulatory structures, and improvements in energy efficiency.

As discussed above, the EBRD dedicated part of its 2004 *Transition Report* to a discussion of the challenges and emerging trends in infrastructure services. In 2004, the EBRD provided financing of more than €216 million to projects designed to improve municipal infrastructure and promote energy efficiency.

Energy Sector Investments

Most of the EBRD's countries of operations suffer from severe economic and environmental problems caused by polluting energy systems and inefficient energy pricing. Under its Energy Operations Policy, the Bank promotes energy efficiency through its operations. One of the policy's key objectives is to improve environmental performance, including meeting climate change objectives and supporting renewable forms of energy. The Bank began consultations in 2004 on a new energy policy to update and consolidate its existing Energy Operations and Natural Resources Operations Policies.

The EBRD and Nuclear Safety

Through the Nuclear Safety Account (NSA), 15 donors, including Canada and other Group of Seven (G-7) countries, have continued to work closely with the EBRD to improve nuclear safety in countries of Central and Southeastern Europe and in the former Soviet Union. The NSA is used primarily for making essential safety improvements to older-generation, Soviet-built reactors and to help Ukraine cope with the aftermath of Chernobyl. Total contributions to the NSA are approximately €280 million.

The Bank has continued to administer the Chernobyl Shelter Fund for securing the sarcophagus around the Unit IV reactor in Ukraine (which was destroyed by nuclear accident). The G-7 nations, the EU and other countries have pledged US$716 million (of the original estimate of US$768 million), of which Canada has pledged US$33 million. In 2003, the conceptual design for the new shelter was completed and the overall cost estimated at approximately US$1.1 billion. The construction work on the stabilization of the sarcophagus started in 2004, and the proposals for the detailed design and construction of the new shelter are under evaluation with the contract award planned for the first half of 2005. The project is expected to be completed by the end of 2008, but requires up to US$300 million in additional funds. The G-7/EU are currently discussing financing for up to US$200 million of the shortfall.

Three International Decommissioning Support Funds created in 2000 are operational. They were put in place to assist with the decommissioning of potentially unsafe nuclear reactors in Lithuania (Ignalina Units 1 and 2), the Slovak Republic (Bohunice VI Units 1 and 2) and Bulgaria (Kozluduy Units 1–4).

Discussions between the EBRD and the government of Ukraine on financing for the completion of the Khmelnitsky Unit 2 and Rovno Unit 4 (K2R4) nuclear reactors were concluded in 2004, and EBRD financing of US$42 million was approved in July. Since Ukraine had already completed the K2R4 reactors on its own, the EBRD project's scope is narrower than initially planned and helps finance the post–start-up component of the safety modernization program that will bring the reactors up to international safety standards.

In 2004, the Bank approved a total of US$170 million for two Caspian gas projects: the development of the Shah Deniz gas field and the South Caucasus Gas Pipeline. The pipeline will be built along the route of the Baku-Tbilisi-Ceyhan oil pipeline, a major project developed in cooperation with the World Bank Group and for which the Bank approved financing in 2003. This new EBRD loan is expected to foster improved business and environmental standards at the local partner level and underpin initiatives to ensure transparency and monitoring of project revenues that are so important in the economic development of Azerbaijan, one of the poorest countries in the EBRD's region of operations. The two projects will mean increased, dependable access to gas as a source of energy for Azerbaijan and Georgia, and diversification of supply in the Caucasus.

Addressing Corruption and Poor Governance

The transition countries, like most emerging economies, face significant challenges in improving transparency and governance. As required by its statutes (Article 1 of the Agreement Establishing the European Bank for Reconstruction and Development), the Bank reviews on an annual basis each country's progress towards multi-party democracy, pluralism and a market economy. These principles—which Canada fully supports and encourages—contribute to transparency in public policy making and act as a check on corruption.

From this standpoint, the domestic policies of Belarus, Turkmenistan and Uzbekistan continue to raise concerns as they are difficult to reconcile with the political and economic conditions set out in Article 1 of the Bank's Articles of Agreement. The Bank's country strategies for Belarus and Turkmenistan were renewed in 2004 and, in recognition of these concerns, link the level and nature of the Bank's involvement to the extent of improvement in the political and economic situation. Given the lack of reform progress, these countries continue to be excluded from direct EBRD investments in the state sector. The 2003 strategy for Uzbekistan, reflecting serious concerns, set out seven political and economic benchmarks for reform and scheduled a progress review for the spring of 2004. After monitoring developments over the year, in April 2004, the Bank concluded that very limited progress had been made and decided to restrict its activities to private sector operations and those public sector projects that either finance cross-border activities or clearly benefit the Uzbek people. As part of the regular country strategy updates, the strategy for Uzbekistan will be updated in the summer of 2005.

To a large degree, the EBRD seeks to enhance good governance and transparency in its countries of operations through the projects it undertakes. Equity investments have been an important tool in this regard. The Bank's participation on the boards of directors of companies in which it invests has been instrumental in improving the transparency of their accounting and business practices and their respect for minority shareholder rights. It is hoped that the success of these companies will demonstrate the importance of applying similar practices more broadly in the region. In addition, all Bank business partners are examined to ensure they meet the highest standards of business practice. The Bank routinely seeks the services of forensic accountants and specialized firms to perform integrity checks on companies in which it might invest and on their management and shareholders. For those doing business with the EBRD, the EBRD's procurement policies and rules set the standards of ethics and conduct required during the procurement and execution of EBRD-financed projects.

The Bank's work in the area of legal transition also supports these goals. Under its Legal Transition Programme, the Bank has worked to improve the legal environment in its countries of operations by advancing legal reform in six areas: bankruptcy, company law/corporate governance, concessions, financial market regulation, secured transactions and telecommunications. In addition, the Bank has participated in international standard-setting efforts,

including the World Bank Insolvency Initiative, which seeks to develop international principles of bankruptcy, and the Financial Stability Forum's efforts to coordinate the development and implementation of international financial standards. The Bank also initiated a project with the Russian Federal Commission for the Securities Market to develop a Corporate Governance Code and helped the CIS Inter-Parliamentary Assembly draft a model securities law. To promote transparency the EBRD publishes an annual survey of the extensiveness and effectiveness of various commercial laws in the region in its legal journal, *Law in Transition*. In 2004, the EBRD introduced a new tool, known as a country law assessment, that evaluates core commercial laws using international standards as a benchmark and assesses how laws actually work in practice, drawing on the views of local lawyers working in private practice.

Enhancing Institutional Transparency, Accountability and Governance

The EBRD's Public Information Policy is based on the presumption that information about Bank activities should be made public in the absence of a compelling reason for confidentiality. The following documents are available to the public, with commercially sensitive information deleted as required: draft sectoral policies (for public comment); final sectoral policies; Board-approved country strategies following consultation with the country concerned; summaries of medium- and long-term operational strategies; executive summaries of environmental impact assessments for public and private sector projects; and reports on public sector projects (on a request basis). The Bank's policy requires management to report annually to the Board on the implementation of the Public Information Policy. These findings are made available on the Bank's Web site.

The Bank's Public Information Policy was reviewed and revised in 2003 to enhance transparency and to expand communications with stakeholders. In July 2004, the Bank launched its Independent Recourse Mechanism (IRM), a set of procedures providing for independent review of complaints about Bank-financed projects. The IRM has the mandate to resolve complaints concerning Bank compliance with its own policies. This is in addition to the Manager of Outreach/NGO Relations, who serves as a point of contact between the Bank and the NGO (non-governmental organization) community. The IRM gives local groups, who may be directly and adversely affected by Bank activities, a means of addressing grievances to the Bank—and evaluates whether the Bank has acted in line with its own policies. It includes a problem-solving function to encourage or restore dialogue between parties in an effort to resolve the underlying issues giving rise to a complaint.

To be accountable to its shareholders and its stakeholders, the EBRD evaluates its projects, usually within two years after full disbursement, to assess the extent to which the projects have met their objectives. In 2004, 88 per cent of the Bank's approved projects received a transition impact potential rating of "Good" or "Excellent." From 2005 onwards, the expected

transition impact rating—that is, transition potential adjusted by risk—will be part of the Bank's institutional scorecard.

As part of the international effort to combat the financing of terrorist activities, the Bank adheres to internationally coordinated controls on the illegal use of funds. This includes extensive checks on the integrity of potential clients and monitoring levels of corruption in countries of operations.

Canada has encouraged these policy initiatives. In all international financial institutions (IFIs) in which it is a member, Canada has been at the forefront of efforts to enhance transparency and accountability.

Encouraging Partnerships

The EBRD is required by its founding agreement to involve outside sources of financing in its operations. The Bank plays a key role in attracting co-financiers that might not otherwise be willing to invest in the region. Co-financing has the benefit of increasing a country's access to international capital markets, promoting foreign direct investment and allowing appropriate risk sharing. The EBRD's main co-financing partners are commercial banks, government agencies, export credit agencies and other IFIs. In 2004, the EBRD worked in partnership with commercial banks and other private lenders to achieve a dramatic increase in total co-financing volume, achieving a record commercial co-financing amount of €3.5 billion.

The EBRD also works with donor countries to provide financing for institution building and technical cooperation. Such funding has played a significant role in promoting transition. In 2004, total donor funding received was €82 million and is increasingly used for supporting enhancements to the investment climate in the region. Canada was the sixth largest donor in 2004, with €2.4 million of Canadian technical cooperation funding used for EBRD commitments (projects identified and initiated). Where possible, the EBRD also works with other IFIs in order to extend the impact of the Bank's financing and to benefit from complementarities with the other institutions. In 2004, the EBRD worked with other IFIs on projects involving €682 million in co-financing. Key partners for the EBRD included the International Finance Corporation and the European Investment Bank. Total co-financing from all partners was €5.4 billion in 2004.

Canada has encouraged this cooperation and coordination among multilateral development banks and is pleased with the efforts of the EBRD to work more closely with its sister institutions.

Human Resources

At end of December 2004, the EBRD had regular staff of 965 at its headquarters, unchanged from 2003. Locally hired staff in the Bank's Resident Offices totalled 237, up from 229 in 2003. There are approximately twice as many male professional staff as female professional staff.

Canadian Priorities in 2004

Canada is a strong supporter of the Bank's medium-term operational priorities, which are premised on: the central importance of creating and strengthening those institutions that ensure markets work well; the key role that small businesses can play in creating dynamic, competitive and more equitable economies; and the relevance to the transition process of the Bank's mandate to support countries committed to and applying the principles of multi-party democracy and pluralism.

To achieve these priorities going forward, Canada continues to support the Bank's focus on:

- promoting transparency and accountability in public sector management;
- developing sound financial sectors linked to the needs of enterprises and households;
- providing leadership for the development of micro lending and SMEs;
- developing market-based and commercially oriented infrastructure;
- demonstrating, through selected examples, effective approaches to restructuring viable large enterprises;
- taking an active approach in its equity investments to improve corporate governance;
- engaging governments in policy dialogue to strengthen institutions and improve the investment climate;
- taking a regional approach where appropriate; and
- promoting sustainable development and environmental due diligence.

The EBRD is the only multilateral financial institution that has an explicit requirement that its members be committed to and apply principles of multi-party democracy and pluralism. Canada fully supports this requirement and believes it is appropriate for the Bank to limit its participation in those countries where commitment to the principles embodied in Article 1 is very weak.

Promoting a multilateral rules-based trading system is also a key Canadian priority, and many of the Bank's activities work to support the integration of the transition countries into the world trading system.

The EBRD is committed to working closely and cooperatively with other IFIs and donors in the region. Canada strongly supports this approach. Coordination with other IFIs and donors is an important determinant of the EBRD's effectiveness in promoting the transition to a market economy. Further, the role of other IFIs in addressing poverty directly can complement the EBRD's work in the region.

Managing Canada's Interests

Role of Governors—The highest authority in the Bank is the Board of Governors. A Governor and an Alternate Governor represent each member country. The Honourable Ralph Goodale, Minister of Finance, is the Canadian Governor and Mr. Peter Harder, Deputy Minister of Foreign Affairs, is the Alternate Governor.

Role of the Board of Directors—The Board of Directors, which is responsible for the general operations of the Bank, is composed of 23 members, of which four are non-European members. Canada is the third largest non-European shareholder, after the United States and Japan, and by virtue of its share has the right to elect its own Director. Canada also represents Morocco at the Bank. The Canadian Director is Mr. Scott Clark. The Minister (Economic/Commercial) at the Canadian High Commission in London, Mr. David Plunkett, is the non-resident Alternate Director and represents Canada in the absence of the Canadian Director.

Role of Canadian Government Departments—Within the Canadian government, responsibility for oversight of the EBRD's activities resides with the International Policy and Institutions Division of the Department of Finance. In consultation with the Department of Foreign Affairs, the Department of International Trade and the Canadian International Development Agency (CIDA), the Department of Finance regularly reviews the Bank's policy papers and proposed country strategies and provides advice to the Canadian Director.

Functions of the Canadian Director—In addition to participating in regular Board meetings, the Canadian Director is currently a member of the Board of Directors' Budget and Administrative Affairs Committee, which monitors efficiency, cost control and budgetary prudence, oversees the Bank's human resources policies (including those relating to governance and ethics), and ensures that the Bank's resources are directed towards its priorities. The Canadian Director was an active member of the Audit Committee in 2004, until the Board Committees' memberships were renewed. The Canadian Director continues to participate actively in Audit Committee meetings as well as those of the Financial and Operations Policies Committee.

Positions Taken in 2004—The Canadian Director has frequently spoken to the Board on the importance of the Bank's charter requirement that member countries be committed to market reform and multi-party democracy. In 2004, Canada's Director spoke on the need to address issues related to the disregard for human rights and democratic principles, and actively supported the decision to restrict the Bank's operations in Uzbekistan. Canada's Director also spoke strongly on the need to rigorously apply the additionality test for projects in EU-accession countries and stressed the importance of the Bank's goal of shifting operations to the south and east to early and intermediate transition economies.

To ensure EBRD operations are additional (i.e. the Bank's Articles stipulate that the EBRD should not displace financing available from the private sector on reasonable terms) and contribute to the transition process, Canada continued to advocate increased Bank efforts to find sound projects in countries that are in the early and intermediate stages of transition, that respect the principles of multi-party democracy, and are making efforts at reform. Only by focusing on quality projects will the Bank contribute to advancing transition in these countries. In the advanced transition countries, Canada has insisted on the need for Bank financing to be additional. Therefore Canada has urged the Bank to be increasingly focused and strategic in the advanced transition countries, where private sector financial and capital markets are increasingly active. The Canadian Director abstained from supporting several projects in 2004, due to a lack of additionality.

Canada has also been a strong proponent of greater EBRD transparency, accountability to shareholders and improved internal governance, believing that the Bank should be a model of behaviour for the region.

Canadian Staff at the EBRD—Canadians are well represented on EBRD staff. At the end of 2004, there were 25 Canadian professionals on the staff of the EBRD, representing 3.9 per cent of total professional positions, in line with Canada's 3.4-per-cent share of the institution's capital. It is noteworthy that Canadians fill the following positions: Director of Communications, Director of the Procurement Department and Director of the Early Transition Countries Initiative.

Canada's Voting Record

Canada and other shareholders typically raise concerns and questions about specific Bank operations before they get to the Board. As a result, decisions at the Board are generally taken by consensus. Directors may, however, abstain or vote against projects in consultation with their constituencies. The Canadian Director abstained or voted against the following policies and projects in 2004:

- On the grounds of a lack of additionality: a €15-million loan to PKP Energetyka, an electricity supplier in Poland; a €350-million loan to Slovenske Elektrarne, the Slovak Republic's state-owned electricity generation utility; a €50-million regional facility in favour of Wienerberger AG, a brick and pipe manufacturer; an equity investment of €11.2 million to Uniqua Biztositó, an insurance company in Hungary; and a US$90-million loan to the Russian Standard Bank, the country's pioneer consumer finance institution.
- A €20-million loan in favour of Celsa Huta Ostrowiec, a steel producer in Poland, and a US$35-million loan to ISTIL, a private steel mill in Ukraine, because of concerns about the global overcapacity in the steel industry.
- An €8-million equity investment in International Moscow Bank (IMB), over concerns about an apparent conflict of interest between the Russian central bank's role as both a regulator and shareholder of IMB.

Canadian Commercial Interests

The EBRD offers a number of investment opportunities for Canadian businesses and financial institutions. The objectives of the Canadian Office are to increase Canadian awareness of these investment opportunities, explain how the Bank's financing mechanisms work, and ensure that EBRD policies and procedures are followed in a transparent and fair manner.

To achieve these objectives, the Canadian Office provides EBRD market information and intelligence to Canadian firms and advises Canadian project sponsors on EBRD financing options. In addition, the office develops commercial co-financing opportunities with Export Development Canada and other Canadian financial institutions. Together with the Departments of Foreign Affairs, International Trade and Industry, the office also identifies EBRD procurement opportunities and, with CIDA, promotes Canadian technical cooperation activities and official co-financing with the EBRD.

In 2004, there was one new investment in the region with Canadian sponsor involvement. The EBRD provided a US$10-million loan to Chelopech Mining EAD for environmental remediation, refurbishment and modernization and expansion of the Chelopech mine and processing plant in Bulgaria. Chelopech Mining EAD is 100 per cent owned by Dundee Precious Metals Inc., a public company traded on the Toronto Stock Exchange. In addition, the Board approved EBRD support for Project Vltava through participation of up to €50 million in a bond issue by Cesky Mobil, the third largest mobile phone operator in the Czech Republic. The bond issue will be up to €450 million and will allow Cesky Mobil to upgrade its network to 3G technology. The project was sponsored by a Canadian company, Telesystem International Wireless.

In 2004, 16 contracts that totalled €2.2 million were awarded to Canadian consultants for project preparation, project implementation, and investment climate reform support in the transportation, financial institutions, environment, natural resources, and legal reform sectors. The majority of these assignments were funded through Canadian technical cooperation (TC) funds.

Canada has approved €1.5 million over five years for the EBRD's TurnAround Management Programme, to be used to hire retired and semi-retired Canadians to work as advisors to SMEs in EBRD countries of operations. In 2004, five assignments worth €446,500 were initiated to assist companies in Georgia, Tajikistan, Russia, and Serbia and Montenegro. Under Canada's Phase V EBRD Trust Fund, five new TC assignments were approved by CIDA totalling €1.1 million: two in the Kyrgyz Republic and one each in Russia, Ukraine and Moldova. These assignments were initiated to assist with reforms in the road sector, the aviation industry, standards setting, the deposit insurance industry, pension privatization, and telecommunications. In Southeastern Europe, Canada approved 13 TC assignments under the Canada South East Europe Fund totalling €2.7 million—including five in Serbia and Montenegro, two regional, and one each in Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, Albania, Croatia, FYR Macedonia and Romania. The assignments

covered legal reform, transportation, municipal and environmental infrastructure, and financial institutions, including SME credit training. In 2004, Canada also approved a new untied C$2-million fund in the Caucasus and Central Asia that will focus on projects in Baku-Tbilisi-Ceyhan, Tajikistan and Georgia. This new fund supports the Bank's Early Transition Countries Initiative.

Since January 1, 2004, Canada no longer funds technical cooperation assignments in the Central European countries that acceded to the EU in 2004.

In 2005, CIDA and the EBRD will continue to work to align their technical cooperation activities more closely with CIDA programming priorities.

On the commercial co-financing side, Cordiant Capital of Montréal (formerly known as International Finance Pension Trust), has co-financed 15 transactions with the EBRD since 2002, ranking as the EBRD's 10th largest co-financing partner. In 2004, Cordiant participated in 9 EBRD transactions, including a very innovative involvement with a microbank in Ukraine, and the development of its first euro fund.

Looking forward, the EBRD hopes to increase the number of high-quality Canadian project sponsors with whom it invests to better align its official co-financing and technical cooperation needs with Canadian interests in the region, and to strengthen its partnership with Export Development Canada and other Canadian commercial co-financiers.

Promoting Canada's Interests

Members of the Canadian Office made a number of visits to Canada and the EBRD's countries of operations in 2004 to meet with business people, conduct seminars, speak at conferences and consult with government officials. A highlight for the year was the June investor outreach visit to Toronto and Montréal, where the Canadian Director and the EBRD President met with representatives of the Canadian business and investment communities to explain the role of the EBRD and showcase opportunities for Canadian companies.

The following events in 2004 supported by the Canadian Director's office also promoted Canada's interests:

- The EBRD Private Public Partnership Specialist on the Municipal and Environmental Industries Team participated in GLOBE 2004 in Vancouver on April 1, including an Export Development Canada (EDC) roundtable.
- Canadian government officials and business representatives attended the EBRD Annual Meeting in London, England, on April 18–19.
- The Business Advisor for the Canadian Director's office participated in CIDA/Canadian Manufacturers and Exporters sponsored International Development Days in Calgary, April 21–23—including presentations and one-on-one meetings. The Business Advisor met with approximately 30 individuals and companies expressing interest in the region.
- The EBRD's Deputy Head of the Bulgaria office participated in the EDC/Foreign Affairs Bulgarian Business Opportunities Event, held in Montréal on April 29.
- In June, EBRD President Jean Lemierre, Canadian Director Scott Clark, and Business Advisor Sandy Ferguson made an investment promotion visit to Canada. President Lemierre was the keynote speaker at the Conférence de Montréal. The group also had meetings with private sector firms interested in investment in the region in both Montréal and Toronto. This event received excellent media coverage in both the French- and English-language national papers.
- The Business Advisor participated in the Montréal World Trade Centre and partners outreach "Doing Business with Multilateral Development Banks," Sept.14–17 in Montréal, Toronto and Fredericton.
- An EBRD representative for the Trade Facilitation Programme participated in the Ontario Exports Financing seminar on October 14.
- The EBRD's Director of Policy Studies from the Chief Economist's Office and Advisor travelled in December to Ottawa to present to business, academics and government officials key findings of the Bank's 2004 *Transition Report* on developments in the business and economic environments of the Bank's countries of operations.

Members of the Canadian Director's Office in London met with approximately 95 Canadians in 2004, including business people, representatives of financial intermediaries, parliamentarians, representatives from all levels of government, non-governmental organization representatives, consultants and academics.

CHALLENGES AHEAD

There were some spectacular developments in the region in 2004, including the accession of eight EBRD countries of operations to the EU in May and the election in Ukraine at year-end. These events are key transition successes.The success of EU accession suggests that the transition to democracy and market economies is all but complete in the new EU countries. In particular, these countries are increasingly able to obtain private sector financing. In the short term, this means that the Bank's activities must increasingly be focused on those areas that represent real additionality and have sufficient transition impact to warrant the use of Bank resources. In the medium term, the transition successes in the EU accession countries—as well as those in the EU candidatures of Romania, Bulgaria and Croatia—elevate the question of the EBRD's Graduation Policy and the future of the Bank itself. These fundamental questions will form the backdrop of the work being done in 2005 for the next Capital Resources Review, which Bank Governors will consider in 2006.

In Russia, high oil prices continue to support high GDP growth, but this also underscores the economy's vulnerability to fluctuations in oil prices and, similar to other resource-rich CIS countries, delays necessary reforms. Priority needs to be given to promoting investment in a wide range of sectors, including the financial sector, and encouraging improved investment climates. In the early transition countries, and to a lesser extent the intermediate transition ones, the challenge continues to be to find quality projects in a high-risk environment that is characterized by a lack of market-supporting institutions. The Bank's new Early Transition Countries Initiative provides a platform for increasing both the effectiveness and the volume of its activities in these countries. The Bank must continue to work in close partnership with other international financial institutions. Expanded cooperation will also be necessary to develop high-transition impact projects with explicit social and poverty alleviation benefits in order to strengthen the willingness of governments in some of the least advanced transition economies to move forward with politically difficult but essential reforms, particularly the restructuring or closure of large state-owned enterprises.

The transition experience of the Bank provides clear lessons for the future. Commitment to market-oriented economic and democratic political reforms along with sound fiscal policies are a prerequisite for sustained economic growth and access to international capital markets, which provide the foundation for further transition successes. Although the relationship between reform and growth is complex, and other factors allow some countries to delay reform while continuing to grow, transition is deepest in those countries that have made progress on economic and democratic reforms. In these economies, market-supporting institutions have tended to develop. These institutional frameworks—predictable fiscal and regulatory environments, secure property rights, an impartial judiciary and sound financial supervision and regulation—combined with commitment to democratic principles, have transformed their citizens' opportunities.

In contrast, in some countries in the Bank's region of operation, particularly those further east, progress in putting in place the institutions that underpin a market economy has been limited, and the process of liberalization and privatization is far from complete. As a result, economic growth remains vulnerable to external and internal shocks. In addition, the significant increase in poverty and inequality since the start of transition has eroded support for necessary reforms in many countries. Overcoming resistance to reform will be a challenge; it will require creating new employment opportunities and social fallback options for those displaced by structural change, and breaking the hold of powerful vested interests over the reform process.

Good governance will continue to play a critical role in the future success of the region and, in this regard, the EBRD will need to find ways to conduct its business to promote its Article 1 commitment to the principles of multi-party democracy and pluralism. In particular, the Bank will continue to monitor the progress of Belarus, Turkmenistan and Uzbekistan. The Bank's financing in Belarus and Turkemenistan is strictly limited to the private sector. As for Uzbekistan, the Board of Directors will revisit its country strategy in the summer of 2005, and will be looking for evidence of progress towards the EBRD's political and economic benchmarks. Given the lack of progress in Uzbekistan since April 2004, the new strategy will likely reflect the existing approach. Canada will continue its vigorous support for Bank efforts to address issues related to the rule of law, human rights and democratic principles.

Good corporate governance will also figure prominently in the period ahead, and the EBRD will need to continue to promote sound institutions, more efficient tax collection and improved legal and regulatory frameworks. It must ensure not only that appropriate legislation is developed, but also that it is properly implemented and enforced.

Finally, good governance within the EBRD itself is also important. Since the EBRD, as a multilateral institution, is not regulated, the Bank must ensure that it adopts and maintains the highest industry standards. To this end, in 2004, the Bank started work on a formal Certification of Internal Controls procedure with the aim of establishing the system by the start of 2005. The formal certification of financial controls will ensure the presence and effectiveness of internal controls, helping to identify and minimize risks. The procedure known as COSO, which was developed in the United States in recent years, is being widely adopted by corporate America, especially in the wake of the Sarbanes-Oxley legislation. COSO is also used by the World Bank. In addition, in 2004, the Board reviewed and renewed the terms of reference for the Bank's Audit Committee. Reviews of the Terms of Reference of the other two Board committees also began in 2004, as did review of the EBRD's Code of Conduct, to ensure they are all in line with best practices; these reviews will be completed in 2005.

Contacting the Office of the Director for Canada

The Canadian Director's office at the EBRD may be reached at:

Office of the Director for Canada and Morocco
European Bank for Reconstruction and Development
One Exchange Square, Room 8.15
London, EC2A 2JN
United Kingdom

Mr. C. Scott Clark, Director	Tel: +44 20 7338 6457
Mr. David Plunkett, Alternate Director[1]	Tel: +44 20 7338 6507
Ms. Michelle Kaminski, Advisor[2]	Tel: +44 20 7338 6458 E-mail: kaminskm@ebrd.com
Ms. Sandy Ferguson, Advisor[3]	Tel: +44 20 7338 6509 E-mail: fergusos@ebrd.com
Ms. Alicja Krivicky, Executive Secretary	Tel: +44 20 7338 6507 E-mail: krivicka@ebrd.com Fax: +44 20 7338 6062

[1] Resident at the Canadian High Commission in London.

[2] Responsible for policy matters.

[3] Responsible for business development and investor liaison.

For More Information on the EBRD

The Bank releases considerable information on its various activities. Bank publications include information guides (such as *Financing With the EBRD*), special reports (such as the *Annual Report* and *Transition Report*), country strategies and assorted fact sheets.

Information can also be obtained on the Bank's Web site:

http://www.ebrd.com/

Requests for information can be addressed to:

Publications Desk
European Bank for Reconstruction and Development
One Exchange Square
London, EC2A 2JN
United Kingdom
(Fax: +44 20 7338 7544)

Annex 1

The Bank's Financial Activities

The Bank's financial activities are divided into ordinary and special operations, depending on the source of funds. Ordinary operations are financed from the ordinary capital resources of the Bank, which comprise subscribed capital, market borrowings, and income from loans and investments. Special operations are those financed by "special funds" for specially designated purposes that are typically outside the Bank's regular activities. Unlike other regional development banks, the EBRD does not operate a concessional or "soft" loan window.

Ordinary Capital Resources

At the end of 2004, the total authorized capital of the Bank was €20 billion. Canada has subscribed to 3.4 per cent—or €680 million (C$958 million)—of the Bank's authorized capital. Canadian contributions to the Bank's capital are made in US dollars (at a pre-determined euro/US$ exchange rate).

In 2004, Canada made its seventh purchase of shares under the first capital increase (which came into effect on April 3, 1997, and doubled the initial €10-billion capital base). Under the first capital increase, 77.5 per cent of Canada's share is "callable," meaning that the Bank can request these resources in the unlikely event that it requires them to meet its financial obligations to bondholders; the balance, or 22.5 per cent, is "paid-in." Payments are being made in eight equal annual installments (40 per cent in cash and 60 per cent in non-interest-bearing demand notes encashed over five years). The following table details Canadian payments to the Bank in US dollars.

Canada's contributions to the Bank's capital are non-budgetary expenditures because our shares in the Bank represent an asset. Nonetheless, Canada's paid-in contributions to the Bank do increase the Government's financing requirements.

Canadian Payments to the EBRD

Year	Notes	Cash	Encashment of notes	Total cash outlay
		(in US dollars)		
1991	11,903,502	11,903,502	11,903,502	23,807,004
1992	11,903,502	11,903,502	3,967,834	15,871,336
1993	11,903,502	11,903,502	7,935,668	19,839,170
1994	11,903,502	11,903,502	11,903,502	23,807,004
1995	11,903,502	11,903,502	11,903,502	23,807,004
1996	–	–	7,935,668	7,935,668
1997	–	–	3,967,334	3,967,334
1998	7,287,199	4,858,132	1,457,439	6,315,572
1999	7,287,199	4,858,132	2,914,878	7,773,010
2000	7,287,199	4,858,132	4,372,317	9,230,449
2001	7,287,199	4,858,132	5,829,759	10,687,891
2002	7,287,199	4,858,132	7,287,198	12,145,331
2003	7,287,199	4,858,132	7,287,199	12,145,331
2004	7,287,199	4,858,132	7,287,199	12,145,331
Total	110,527,903	93,524,434	95,953,503	189,477,937

Market Borrowings

At the end of 2004, total EBRD borrowings stood at €12.2 billion with an average remaining life of 8.3 years at an average cost of funds of LIBOR (London Inter-Bank Offered Rate) minus 34 basis points. Funds have been swapped into floating-rate instruments, primarily in US dollars and euros.

Standard & Poor's has assigned the Bank an AAA long-term and A1+ short-term credit rating. Moody's Investors Service has similarly rated the EBRD long-term bonds AAA.

Special Funds

The EBRD administers a number of bilateral and multilateral technical assistance funds. Canada has contributed to the following special funds:

Canadian Technical Cooperation Fund—The main purpose of this fund is to provide financing to hire Canadian consultants for EBRD projects across a wide range of sectors and EBRD countries of operation. Canada has contributed C$12.65 million since the fund was established in 1992 and is currently completing Canada Phase V.

Chernobyl Shelter Fund—The main purpose of this fund is to secure the sarcophagus around the destroyed Unit IV nuclear reactor in Ukraine. The total estimated cost of this 10-year project is roughly US$1.1 billion, of which US$716 million has been pledged so far. Canada has pledged US$33 million, including US$0.8 million of bilateral assistance for ventilation stack repair.

Nuclear Safety Account (NSA)—This facility was established in 1993 to help finance the closure of the Chernobyl nuclear power plant and to improve safety conditions at nuclear power plants in countries of operations until the plants can be closed. The NSA complements other bilateral and multilateral nuclear safety technical assistance and functions in parallel with multilateral efforts to achieve broader energy sector reform in the region. Canada has contributed C$19.5 million to the total fund of €280 million. Canada's contribution has been completely disbursed.

Russia Small Business Fund (RSBF)—The purpose of this fund is to establish a facility for small business finance and micro lending in various regions of Russia. The RSBF was established in 1993 as a pilot project and became permanent in 1995. Canada has contributed C$11.3 million towards the US$300-million fund.

CIDA-EBRD Cooperation Fund for Southeastern Europe (CFSEE)—By 2002, Canada had contributed C$10 million in support of the EBRD's South Eastern Europe Action Plan, to be used for technical cooperation and co-financing activities. These funds, tied to Canadian consultants, were used in Albania, Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, Croatia, FYR Macedonia, Romania, and Serbia and Montenegro. In 2003, an additional C$6 million was added to the CFSEE, which focuses on CIDA priority sectors and countries of focus.

CIDA-EBRD Balkan Region Special Fund (BRSF)—In addition to the CFSEE, Canada has contributed C$2 million to the Balkan Region Special Fund to support post-conflict reconstruction efforts in the Balkan region.

TurnAround Management (TAM) Programme—The TurnAround Management Programme was established in 1993 to match senior industrial advisors from market-driven economies with chief executives of selected firms in the region. The objective is to provide industrial management know-how and develop business skills so that these companies can become competitive and profitable. In 2003, Canada signed a new agreement with the TAM Programme to provide C$2.5 million over five years to be used to hire Canadians to work as advisors. This brought Canada's total contribution to the TAM Programme to C$3.05 million.

Ukraine Micro Finance Bank (MFB)—In 2000, Canada entered into a contribution agreement with the EBRD to provide C$1.25 million for the provision of technical assistance related to the development of the MFB. Over three years, Canada has assisted the MFB to develop a branch network throughout Ukraine, with special attention being paid to Slavutych, the community where many former employees of the Chernobyl nuclear power plant reside. As a greenfield operation specializing in financial services for the micro and small enterprise sector, the MFB is also serving as a demonstration bank for the Ukrainian commercial banking sector to show the commercial viability of micro and small enterprise lending.

Technical Assistance in Support of the Ukraine Micro, Small and Medium-Sized Enterprises Line of Credit II—Between 1999 and 2004, Canada provided C$3 million for technical assistance services by qualified Canadian organizations to Ukrainian commercial banks receiving loans under the EBRD's Ukraine Micro, Small and Medium-Sized Enterprises Line of Credit II for on-lending to micro, small and medium-sized enterprises. The technical assistance has included risk- and loan-evaluation training.

Northern Dimension Environmental Partnership (NDEP)—NDEP provides donor funding to address severe environmental problems in northwest Russia, particularly in the areas of nuclear waste, water and wastewater treatment, and energy efficiency. Within the framework of its mandate, the EBRD supports relevant multilateral and regional agreements on the environment and sustainable development, including the Framework Convention on Climate Change and the measures agreed to in the Kyoto Protocol. Canada became an official contributor to the NDEP Support Fund at the end of 2003 and has committed €20 million. This made Canada the NDEP's sole non-European contributor. Canada earmarked its contribution for the facility's "nuclear window," which counts towards Canada's commitment to the G-8 Global Partnership program. To deal with nuclear waste, the NDEP provides full funding within an international cooperation framework designed to address the complex challenges of cleaning up the legacy of the former Soviet navy's Northern Fleet. In this regard, the NDEP completed a Strategic Master Plan in 2004 that has been adopted by all contributors as the basis for projects in the nuclear window.

CIDA-EBRD Cooperation Fund for Central Asia and the South Caucasus—This C$2-million fund was created in 2004 for work on project preparation and implementation activities in Central Asia and the South Caucasus. The fund targets the following sectors: agribusiness, natural resources, infrastructure financing (e.g. transport, telecommunications, municipal finance), and strengthening institutional capacity development of local institutions working in private sector development and micro-lending institutions. Given CIDA's program focus, priority will be given to projects in Georgia and Tajikistan. This is the first Canadian bilateral fund at the EBRD that is untied (i.e. procurements are not limited to Canadians).

Annex 2

Doing Business With the EBRD

For general information, please refer to www.infoexport.gc.ca/ifinet or contact the Bank's Communications Department in London (tel: +44 20 7338 6096; fax: +44 20 7448 6690).

Further inquiries should be directed to the Office of the Director for Canada, Advisor for Business Development and Investor Relations, Ms. Sandy Ferguson (tel: +44 20 7338 6509; e-mail: fergusos@ebrd.com).

Canadian Project Sponsors: Canadian companies interested in potentially sponsoring a project with the EBRD are requested to direct initial inquiries either to the Office of the Director for Canada, to the Project Inquiries in London (tel: +44 20 7338 6282 or +44 20 7338 6252; fax: +44 20 7338 6102) or to the Bank's resident office in the country of operation. Summaries of EBRD private sector operations can be obtained on the Bank's Web site at http://www.ebrd.com/.

Canadian Suppliers of Goods and Works: The EBRD makes available information on all stages of public sector project development, from the point a project has been identified by the Bank through to its approval. Procurement opportunities and co-financing notices, as well as contract awards information, can be accessed on the Bank's Web site free of charge (see address above).

Canadian Consultants: The EBRD's Web site contains technical cooperation notifications and invitations for expressions of interest for consultancy services pertaining to both public and private sector projects. The EBRD is currently working on an e-Procurement initiative expected to be launched in 2005. This initiative will involve the selection of consultants through a Web-based process.

Current procurement information can be found at http://www.ebrd.com/oppor/procure/index.htm

Individual Canadians: The EBRD maintains a recruitment section on its Web site, which provides information on specific employment competitions at the Bank as they become available. In general, applications for employment for permanent positions and summer jobs should be sent to:

Paolo Gallo, Director for Human Resources
Human Resources Management Department
European Bank for Reconstruction and Development
One Exchange Square
London, EC2A 2JN
United Kingdom

Annex 3
EBRD Membership as at December 31, 2004

	Share of the Bank's capital (%)
European Members	
Austria	2.28
Belgium	2.28
Cyprus	0.10
Denmark	1.20
Finland	1.25
France	8.52
Germany	8.52
Greece	0.65
Iceland	0.10
Ireland	0.30
Israel	0.65
Italy	8.52
Liechtenstein	0.02
Luxembourg	0.20
Malta	0.01
Netherlands	2.48
Norway	1.25
Portugal	0.42
Spain	3.40
Sweden	2.28
Switzerland	2.28
Turkey	1.15
United Kingdom	8.52
European Union	3.00
European Investment Bank	3.00
Non-European Members	
Australia	0.50
Canada	3.40
Egypt	0.10
Japan	8.52
Korea, Republic of	1.00
Mexico	0.15
Mongolia	0.01
Morocco	0.05
New Zealand	0.05
United States	10.00

	Share of the Bank's capital (%)
Countries of Operations	
Albania	0.10
Armenia	0.05
Azerbaijan	0.10
Belarus	0.20
Bosnia and Herzegovina	0.17
Bulgaria	0.79
Croatia	0.36
Czech Republic	0.85
Estonia	0.10
FYR Macedonia	0.07
Georgia	0.10
Hungary	0.79
Kazakhstan	0.23
Kyrgyz Republic	0.10
Latvia	0.10
Lithuania	0.10
Moldova	0.10
Poland	1.28
Romania	0.48
Russia	4.00
Serbia and Montenegro	0.47
Slovak Republic	0.43
Slovenia	0.21
Tajikistan	0.10
Turkmenistan	0.01
Ukraine	0.80
Uzbekistan	0.21

RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS EFFECTUÉES EN VERTU DE LA *LOI SUR L'ACCORD PORTANT CRÉATION DE LA BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT*

2004

Canada

RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS EFFECTUÉES EN VERTU DE LA *LOI SUR L'ACCORD PORTANT CRÉATION DE LA BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT*

2004

Préparé par
la Direction des finances
et des échanges internationaux
Mars 2005

Ministère des Finances Canada | Department of Finance Canada

On peut obtenir des exemplaires supplémentaires en s'adressant au :

Centre de distribution
Ministère des Finances Canada
300, avenue Laurier Ouest, tour Ouest, pièce P-135
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Téléphone : (613) 995-2855
Télécopieur : (613) 996-0518

Également accessible sur Internet à l'adresse
www.fin.gc.ca

This publication is also available in English.

N° de cat. : F1-29/2004F
ISBN 0-662-79207-6

Table des matières

Introduction 5

Avantages de l'adhésion 6

Rôle et mandat de la BERD 7

Faits saillants de l'économie en 2004 8

- Russie 10
- Autres pays de la CEI 10
- Europe centrale 11
- Europe du Sud-Est 13

Rapport sur la transition de 2004 15

Résultats financiers de 2004 16

Changements institutionnels 17

- Initiative pour les pays en début de transition 17
- Développement du secteur privé 18
- Activités dans le secteur financier 19
- Environnement 20
- Infrastructure municipale et environnementale 22
- Investissements dans le secteur de l'énergie 23
- Faire échec à la corruption et combler les lacunes en matière de gouvernance 25
- Améliorer la transparence, la reddition de comptes et la gouvernance des institutions 26
- Favoriser les partenariats 27
- Ressources humaines 28

Priorités du Canada en 2004 28

Gestion des intérêts du Canada 29

Intérêts commerciaux canadiens 32

Prochains défis 35

Annexes

1. Activités financières de la Banque 39
2. Pour faire affaire avec la BERD 44
3. Membres de la BERD au 31 décembre 2004 45

Introduction

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (la « BERD » ou la « Banque ») a été fondée en 1991. Elle a pour mandat de faciliter le passage à l'économie de marché dans les pays de l'Europe centrale et de l'Europe du Sud-Est de même que dans les républiques de l'ancienne Union soviétique[1], et de favoriser l'initiative privée et l'esprit d'entreprise dans les pays qui s'engagent à respecter les principes fondamentaux de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché (voir à l'annexe 3 la liste des 27 pays où opère la BERD).

La BERD se démarque des autres banques multilatérales de développement par quatre traits particuliers. Premièrement, elle met résolument l'accent sur le secteur privé et sur l'aide à la transition d'une économie dont la planification est centralisée à une économie de marché stable. En vertu de sa charte, la Banque doit consacrer au moins 60 % de ses engagements financiers au secteur privé ou à des entreprises d'État mettant en œuvre un programme de privatisation au chapitre de la propriété et du contrôle. Deuxièmement, elle accorde une importance particulière à la promotion des institutions démocratiques et des droits de la personne dans les pays où elle opère. Troisièmement, bien que les autres banques multilatérales de développement prennent des engagements concernant la viabilité environnementale de leurs projets, seule la BERD prend à cet égard des engagements explicites, conformément aux articles de l'Accord portant sa création. Quatrièmement, elle n'octroie pas de financement à des conditions de faveur.

La Banque s'efforce d'aider les 27 pays où elle opère à mettre en œuvre des réformes économiques structurelles et sectorielles, en tenant compte des besoins particuliers des pays qui en sont à diverses étapes du processus de transition. Plus particulièrement, ses activités à l'égard du secteur privé sont surtout axées sur la restructuration des entreprises, notamment le renforcement des institutions financières, et sur le développement de l'infrastructure dont a besoin le secteur privé. La BERD compte 62 membres : 60 pays, l'Union européenne (UE) et la Banque européenne d'investissement (voir à l'annexe 3 la liste des membres).

Le Canada est le huitième membre en importance de la Banque (ex æquo avec l'Espagne), étant précédé des autres pays du Groupe des Huit (G-8). La participation officielle du Canada est autorisée par la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*, promulguée en février 1991. Aux termes de l'article 7 de la Loi :

[1] En 2004, les gouverneurs ont voté en faveur de l'ajout de la Mongolie aux pays où la Banque opère, compte tenu de ses liens étroits avec l'ancienne Union soviétique et de sa longue tradition d'économie à planification centralisée. Ce processus ne sera pas achevé tant que tous les membres n'auront pas adopté la modification nécessaire de leur loi nationale régissant leurs rapports avec la Banque.

> Le ministre [des Finances] fait déposer devant chaque chambre du Parlement, au plus tard le 31 mars ou, si celle-ci ne siège pas, dans les trente jours de séance ultérieurs, un rapport d'activité pour l'année civile précédente contenant un résumé général des opérations effectuées sous le régime de la présente loi, y compris des éléments concernant le développement durable au sens de l'article 2 de l'Accord et les droits de la personne.

Conformément à cette exigence, le présent rapport passe en revue les activités et les opérations de la Banque en 2004.

AVANTAGES DE L'ADHÉSION

En sa qualité de grand pays commerçant, le Canada s'intéresse à la paix et à la stabilité à l'échelle mondiale, un objectif auquel contribue l'intégration de l'Europe centrale, de l'Europe du Sud-Est et de l'ancienne Union soviétique à l'économie et aux institutions mondiales. En favorisant la poursuite de la réforme politique et économique dans la région, la BERD contribue à l'intégration de celle-ci à l'économie mondiale de même qu'à sa stabilité.

Le ministre des Finances est un gouverneur de la Banque, et il désigne l'un des 23 administrateurs au conseil d'administration. Le Canada peut ainsi exercer une influence de haut niveau sur les décisions que prend la BERD en matière d'investissement dans la région et sur les politiques de transition pour les pays concernés. La BERD offre également des débouchés commerciaux au secteur privé canadien, et elle soutient la diversification des marchés internationaux pour les entreprises canadiennes.

Les détails de la participation financière du Canada à la BERD se trouvent à l'annexe 1.

La BERD

- favorise la transition des anciennes économies à planification centralisée de l'Europe centrale, de l'Europe du Sud-Est et des républiques de l'ancienne Union soviétique vers l'économie de marché;
- fait la promotion de l'entreprise privée en consacrant au moins 60 % de ses ressources à des projets du secteur privé et le reste, à des projets commercialement viables du secteur public qui favorisent le développement du secteur privé;
- mène ses activités uniquement dans les pays qui s'engagent à respecter les principes de la démocratie multipartite, du pluralisme et de l'économie de marché;
- fait la promotion d'un développement durable et respectueux de l'environnement;
- est financièrement autonome.

RÔLE ET MANDAT DE LA BERD

Les activités de la BERD visant à appuyer la transition vers une économie de marché reposent sur trois principes : l'optimisation de l'effet de la transition, l'additionnalité et le recours à de saines pratiques bancaires. Sont admissibles à une aide financière les projets qui permettent d'élargir et d'améliorer les marchés, qui aident à mettre sur pied les institutions nécessaires au soutien d'une économie de marché et qui font la démonstration et la promotion de compétences axées sur les marchés et de saines pratiques commerciales. L'aide accordée par la BERD doit s'ajouter au financement provenant d'autres sources, et non s'y substituer, de manière à optimiser la contribution de la Banque au processus de transition. Enfin, les projets de la Banque doivent reposer sur de saines pratiques bancaires, démontrant ainsi aux investisseurs privés que la région offre des rendements intéressants. Le respect de saines pratiques bancaires contribue également au maintien de la viabilité financière de la BERD, et donc à son attrait auprès du secteur privé à titre de co-investisseur.

La Banque favorise la transition économique dans les pays où elle effectue des opérations, en faisant fonction de catalyseur qui maximise le financement offert au secteur privé. Les besoins financiers de ces pays ne peuvent être entièrement comblés par des sources de financement bilatérales ou multilatérales officielles, et bon nombre d'investisseurs étrangers privés hésitent à investir dans la région, et surtout dans les républiques d'Asie centrale. En offrant une structure générale dans le cadre de laquelle une vaste aide financière peut être constituée pour les investissements du secteur privé, la BERD joue un rôle de catalyseur dans la mobilisation de capitaux. En 2004, chaque euro investi par la BERD a permis de mobiliser 2,1 euros de crédit additionnel auprès du secteur privé et d'autres organismes multilatéraux et bilatéraux[2]. Le cofinancement commercial mobilisé par la BERD a atteint un nouveau sommet de 3,5 milliards d'euros en 2004, une hausse de 34 % par rapport au record précédent enregistré en 2003.

Les projets de la Banque ont une double utilité. Non seulement appuient-ils directement le passage d'une économie dirigée à une économie de marché dans les pays où opère la BERD, mais ils donnent un signal aux investisseurs nationaux et étrangers. À l'instar de la Société financière internationale du Groupe de la Banque mondiale, la BERD doit exercer ses activités sur une base purement commerciale et intéresser des sociétés au moyen de projets rentables, non de subventions.

[2] Au 31 décembre 2004, un euro valait 1,629 2 dollar canadien.

FAITS SAILLANTS DE L'ÉCONOMIE EN 2004

La plupart des économies en transition ont affiché une croissance en 2004, assortie d'une augmentation rapide des prêts bancaires intérieurs qui a stimulé l'investissement et la consommation. La plupart des pays de la région ont continué d'obtenir de bons résultats comparativement à d'autres économies de marché émergentes. Toutefois, les pays les plus pauvres de la Communauté des États indépendants (CEI)[3] continuent de faire exception : le processus de réforme continue d'accuser du retard et l'incertitude a encore des effets dissuasifs sur les investisseurs intérieurs et étrangers.

La transition vers l'économie de marché s'est poursuivie dans la plupart des pays où opère la BERD. Le Bélarus, le Turkménistan et l'Ouzbékistan constituent l'exception, le processus de réforme ayant cessé en grande partie de progresser dès le début de la transition. Les résultats de l'exercice annuel d'évaluation des principaux indicateurs de transition sont récapitulés dans le tableau de la page suivante.

[3] La CEI regroupe les pays suivants : l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Géorgie, le Kazakhstan, la Moldavie, l'Ouzbékistan, la république kirghize, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine.

Progrès de la transition dans les pays où opère la BERD

Pays	Population au milieu de 2004 (millions)	Part du PIB du secteur privé au milieu de 2004 (estimations de la BERD) (%)	Entreprises			Marchés et échanges			Institutions financières		Infrastructure
			Privatisation sur une grande échelle	Privatisation sur une petite échelle	Gouvernance et restructuration	Libéralisation des prix	Système du commerce et des changes	Politique de la concurrence	Réforme des banques et libéralisation des taux d'intérêt	Marchés de valeurs et institutions financières non bancaires	Réforme de l'infrastructure
Albanie	3,2	75	2+	4	2	4+	4+	2▲	3-▲	2-	2
Arménie	3,1	75▲	3+	4▲	2+	4+	4+	2	2+	2	2+
Azerbaïdjan	8,3	60	2	4-	2+	4	4-	2	2+	2-	2
Bélarus	9,9	25	1	2+	1	3-	2+	2	2-	2	1+
Bosnie-Herzégovine	3,8	50	2+	3	2	4	4-	1	3-▲	2-	2+
Bulgarie	7,8	75	4▲	4-	3-	4+	4+	2+	4-▲	2+	3▲
Croatie	4,4	60	3+	4+	3▲	4	4+	2+	4▲	3-	3▲
Estonie	1,4	80	4	4+	3+	4+	4+	3-	4▲	3+	3+
Ex-République Yougoslave de Macédoine	2,0	65▲	3+▲	4	2+	4	4+	2	3-	2▲	2
Géorgie	4,6	65	3+	4	2	4+	4+	2	3-▲	2-	2+
Hongrie	10,0	80	4	4+	3+	4+	4+	3	4	4-	4-
Kazakhstan	14,4	65	3	4	2	4	3+	2	3	2+	2+
Lettonie	2,3	70	4-	4+	3	4+	4+	3-	4-	3	3
Lituanie	3,5	75	4-	4+	3	4+	4+	3	3	3	3-
Moldavie	4,3	50	3	3+	2-	4-	4+	2	3-▲	2	2
Pologne	38,3	75	3+	4+	3+	4+	4+	3	3+	4-	3+
République kirghise	4,8	75▲	4-▲▲	4	2	4+	4+	2	2+	2	2-▲
République slovaque	5,4	80	4	4+	3	4+	4+	3	4-▲	3-	3-
République tchèque	10,3	80	4	4+	3+	4+	4+	3	4-	3+▲	3+
Roumanie	21,7	70▲	4-▲	4-	2	4+	4+	2+	3▲	2	3+▲
Russie	144,9	70	3+	4	2+	4	3+	2+	2	3-	3-▲
Serbie-Monténégro	8,3	50	2+	3+▲	2	4	3+	1	2+	2	2
Slovénie	2,0	65	3	4+	3	4	4+	3-	3+	3-	3
Tadjikistan	6,5	50▲	2+	4-	2-	4-	3+	2-	2▲	1	1+
Turkménistan	6,0	25	1	2	1	3-	1	1	1	1	1
Ukraine	48,4	65	3	4	2	4	3	2+	2+	2+▲	2
Ouzbékistan	26,0	45	3-	3	2-	3-	2-	2-	2-	2	2-

Nota – La classification des indicateurs de transition utilise une échelle de 1 à 4, où 1 signifie que les réformes ont peu progressé, voire pas du tout, et 4 signifie qu'il existe une économie de marché. Le pays qui obtient la note 4+ a mis en place des normes et atteint des résultats qui se comparent à ce que l'on retrouve dans les pays industrialisés les plus avancés. Les flèches verticales (▲) indiquent une variation par rapport à l'année précédente. Une flèche indique un mouvement d'un point (de 4 à 4+, par exemple), et deux flèches un mouvement de deux points.

Source : BERD, *Transition Report* de 2004

Russie

On estime que le taux de croissance économique de la Russie a ralenti pour s'établir à 7,1 % en 2004, une baisse par rapport au niveau de 7,3 % de 2003. Les moteurs de cette croissance demeurent le prix élevé du pétrole, l'augmentation des volumes d'exportation de pétrole et un investissement accru, principalement dirigé vers le secteur de l'énergie. Les revenus fiscaux élevés provenant des secteurs du pétrole et du gaz ont entraîné un cinquième excédent budgétaire de suite en 2004 et ont permis au fonds de stabilisation du pétrole d'atteindre l'équivalent de 19 milliards de dollars américains avant la fin de l'année.

La politique monétaire demeure orientée vers le double objectif de réduire l'inflation et de limiter l'appréciation réelle du rouble. La banque centrale a continué d'intervenir activement dans le marché des changes en 2004, ce qui a permis aux autorités russes de hausser leurs réserves de change à un sommet de 125 milliards de dollars américains à la fin de 2004. Les difficultés à absorber cette accumulation rapide des réserves ont toutefois entraîné une poussée de la croissance monétaire qui a elle-même contribué à un taux d'inflation plus élevé que prévu. L'inflation selon l'indice des prix à la consommation à la fin de l'année 2004 se chiffrait à 11,7 %, bien au-dessus de la fourchette-cible officielle de 8 % à 10 % fixée initialement.

On craint de plus en plus que le boum pétrolier en Russie commence à s'essouffler. Ces craintes ont amené les autorités russes à ramener leurs prévisions de croissance à 5,8 % pour 2005. De façon à promouvoir une croissance plus viable, la Russie doit diversifier son économie à l'aide de réformes pour stimuler l'investissement dans les secteurs autres que celui de l'énergie et pour assainir de façon générale le climat d'investissement. Le climat d'investissement en Russie a été assombri en 2004 par la crainte d'interventions croissantes de l'État dans l'économie, déclenchée par l'affaire de Ioukos. Les craintes exprimées au sujet du climat des affaires en Russie ont contribué à des sorties nettes de capitaux de 7,8 milliards de dollars américains en 2004, soit le quadruple des sorties de 2003. À moins que des réformes structurelles permettent à d'autres secteurs de l'économie de se développer, la dépendance de la Russie à l'égard des exportations de ressources naturelles s'intensifiera, et la croissance économique continuera de fluctuer au gré des cours du pétrole et des autres matières premières.

Autres pays de la CEI

Les autres pays exportateurs de pétrole faisant partie de la CEI ont maintenu une croissance économique vigoureuse en 2004, causée en grande partie par les prix élevés du pétrole et par la hausse des investissements fixes dans les secteurs d'exploitation des ressources naturelles. Le Kazakhstan a connu la croissance économique la plus forte parmi les pays exportateurs de pétrole de la CEI en 2004, avec une croissance du produit intérieur brut (PIB) estimée à 9,4 %, principalement attribuable à l'expansion des investissements qui s'est maintenue dans les secteurs liés au pétrole et au gaz. L'Azerbaïdjan a aussi

maintenu son élan de croissance vigoureuse, dont le taux s'est établi à 7,8 % en 2004, alimenté par la construction du pipeline Baku-Tbilisi-Ceyhan, qui entrera en fonction au milieu de 2005.

Plusieurs autres pays de la CEI ont aussi profité de prix élevés des produits de base non rattachés au pétrole. Il s'agit notamment de l'Ukraine (acier), du Tadjikistan (aluminium), de la république kirghise (or) et de l'Ouzbékistan (or). Les prix élevés des produits de base ont aussi eu des effets positifs indirects sur d'autres secteurs de l'économie, comme ceux des services et de la construction. Malgré la crise politique qu'elle a connue en fin d'année, l'Ukraine a enregistré une croissance du PIB réel estimée à 12,0 % en 2004, soit plus que les 9,4 % de 2003. Des mesures décisives devront toutefois être adoptées pour abaisser le taux d'inflation supérieur à 10 % et les importantes augmentations des dépenses de l'État, afin de pouvoir composer avec les tensions croissantes qui s'exercent sur l'économie. En 2004, les taux de croissance au Tadjikistan, dans la république kirghise et en Ouzbékistan ont tous été supérieurs à ceux de l'année précédente, bien que le revenu par habitant dans ces pays demeure très bas par rapport à celui des autres pays de la CEI.

Les réformes devront aborder en priorité la morosité du climat d'investissement et la faiblesse des institutions, pour que ces pays puissent maintenir une forte croissance à moyen et à long termes.

Europe centrale[4]

Les économies d'Europe centrale ont connu en 2004 une croissance moyenne de 4,9 %, en hausse par rapport aux 3,8 % affichés en 2003, surtout sous l'effet de la demande intérieure et, de plus en plus, d'une expansion des exportations.

En 2004, les pays baltes ont continué d'afficher une solide croissance, menée par la Lettonie, qui a connu une croissance de 8,5 % pour une deuxième année de suite. Tous les pays d'Europe centrale ont affiché une importante croissance du PIB réel en 2004. En particulier, la croissance en Pologne est passée de 3,8 % en 2003 à 5,4 % en 2004, grâce aux exportations et aux investissements. La Hongrie a également affiché une croissance intéressante, le taux passant de 2,9 % en 2003 à 4,0 % en 2004.

La conjoncture économique dans l'ensemble de la région a contribué à la diminution des déficits publics, ramenés d'une moyenne de 3,6 % du PIB en 2003 à 3,2 % en 2004. Plusieurs grands pays d'Europe centrale n'ont toutefois pas réussi à assurer le contrôle de leur situation budgétaire. Ainsi, les déficits budgétaires exprimés en pourcentage du PIB sont demeurés élevés en Hongrie (5,6 %), en Pologne (5,4 %) et en République tchèque

[4] Comprend la Hongrie, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque, la Slovénie ainsi que les trois pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie).

(3,4 %), et nécessiteront de plus amples efforts de consolidation financière. Afin de satisfaire aux critères de Maastricht au titre de l'union monétaire (pour adhérer à la zone de l'euro), ces pays doivent, entre autres choses, ramener leur déficit public à 3 % du PIB ou moins.

Le déficit moyen du compte courant des pays d'Europe centrale est demeuré à 5,8 % du PIB en 2004. Les niveaux élevés de l'investissement et de la consommation, stimulés par un marché du crédit en plein essor (surtout le crédit à la consommation), ont créé une demande soutenue d'importations.

Par suite d'une baisse marquée, de 6,6 % du PIB en 2002 à 2,4 % du PIB en 2003, l'investissement étranger direct (IED) semble avoir augmenté très légèrement en 2004. En Hongrie et en Pologne, les influx d'IED ont été remplacés par des investissements de portefeuille moins stables, qui ont accru leur vulnérabilité aux inversions soudaines des flux de capitaux. La baisse des influx nets d'IED témoigne de la fin de grandes ententes de privatisation comme sources d'IED, et du fait qu'il est de plus en plus difficile d'attirer des investissements en installations nouvelles.

Accession à l'Union européenne

L'année 2004 a constitué une étape décisive dans la brève histoire de la BERD, 8 des 27 pays où la Banque opère ayant adhéré à l'Union européenne (UE) le 1er mai (Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque et Slovénie). À mesure que le processus de transition avançait en Europe centrale, la Banque a commencé lentement à déplacer ses opérations vers les pays moins avancés dans le processus de transition, surtout au moment où elle commence à mettre en œuvre l'initiative pour les pays en début de transition[5], récemment approuvée. Conformément à ses principes d'optimisation de l'effet de la transition, d'additionnalité et de recours à de saines pratiques bancaires, la BERD a aussi recentré ses opérations dans les pays où la transition est avancée. Les bénéficiaires des opérations de la BERD dans ces pays sont désormais en majorité des petites et des moyennes municipalités qui ne peuvent obtenir de fonds ailleurs sans garantie de l'État et des petites et moyennes entreprises qui ont besoin de capitaux propres ou d'un financement commercial à plus long terme à des conditions raisonnables. Le cofinancement avec des fonds structurels de l'UE figure également parmi les activités de la Banque dans les nouveaux pays de l'UE.

[5] Parmi les pays où la transition est avancée, mentionnons la Croatie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque et la Slovénie. Les pays en début de transition sont les sept pays les plus pauvres où la Banque opère : l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldavie, la république kirghise, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan. Les pays en milieu de transition incluent le reste des pays où la BERD opère, à l'exclusion de la Russie. La BERD considère que la Russie est dans une classe à part.

Europe du Sud-Est[6]

Une stabilité politique accrue, quoique toujours fragile dans certains cas, et les perspectives d'accession à l'UE de la Bulgarie (en 2007), de la Roumanie (en 2007) et de la Croatie (les négociations entourant son accession doivent commencer en avril 2005) stimulent la réforme structurelle et la croissance économique en Europe du Sud-Est.

La croissance moyenne du PIB réel a été portée de 4,4 % en 2003 à 5 % en 2004. La croissance en Albanie et en Roumanie a été particulièrement vigoureuse (6,2 % et 8,0 % respectivement). Seule l'ex-République Yougoslave (ERY) de Macédoine (2,5 %) accuse un retard dans la région, en partie en raison d'influx nets toujours faibles d'IED par habitant.

Partout dans la région, la croissance rapide du PIB réel a été associée à l'expansion des prêts bancaires (les prêts bancaires intérieurs ont augmenté de 23 % en 2003), ce qui a haussé les niveaux de consommation. Le crédit a connu une expansion particulièrement rapide en Bulgarie et en Roumanie. Une croissance excessive du crédit peut toutefois créer des vulnérabilités dans le secteur financier et entraîner des répercussions éventuelles sur la solvabilité des secteurs publics et des entreprises et sur la stabilité des taux de change. Ce type de situation a d'ailleurs suscité dans plusieurs pays l'imposition de règles plus sévères sur le crédit bancaire.

Le déficit de l'ensemble des administrations publiques s'est établi en moyenne à moins de 3 % du PIB en 2004, l'Albanie et la Croatie étant les seuls pays à afficher un déficit budgétaire supérieur. À l'opposé, l'ex-République Yougoslave de Macédoine a réussi à réduire son déficit à environ 1 % du PIB, faisant suite à une importante consolidation budgétaire.

Le déficit du compte courant a conservé son ampleur partout dans la région, s'établissant en moyenne à 8,8 % du PIB. En Bulgarie, ce déficit est demeuré supérieur à 8 % en raison de la flambée de la consommation stimulée par le crédit.

À l'opposé de l'Europe centrale, l'IED net dans les pays d'Europe du Sud-Est est demeuré à des niveaux élevés jamais atteints pour la deuxième année consécutive. Cet investissement a surtout été généré par de grands contrats de privatisation. L'augmentation des influx nets d'IED – et la diminution simultanée des flux en Europe centrale – résulte aussi en partie du déménagement d'activités commerciales en Europe du Sud-Est par les investisseurs européens, qui désirent profiter de coûts de main-d'œuvre et de taux d'imposition moins élevés que dans certains pays d'Europe centrale.

[6] L'Europe du Sud-Est comprend l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, l'ex-République Yougoslave de Macédoine, la Roumanie et la Serbie-Monténégro.

La collaboration entre la BERD et le Canada en Europe du Sud-Est

En réaction à la crise qui a éclaté au Kosovo en 1999, la BERD a mis au point le plan d'action pour l'Europe du Sud-Est (SEEAP), dont l'objet est de promouvoir l'investissement et de faciliter le relèvement économique de la région. Les pays admissibles sont l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, l'ex-République Yougoslave de Macédoine, la Roumanie et la Serbie-Monténégro.

Aux termes du SEEAP, les investissements de la BERD doivent viser l'élaboration d'approches commerciales relativement à l'infrastructure (p. ex., télécommunications, aéroports, municipalités et environnement) et l'essor des petites et moyennes entreprises et des microentreprises ainsi que du secteur financier. Cette démarche est adaptée aux défis que pose la transition dans la région : une infrastructure qui s'effrite, des actifs industriels insuffisants, des banques petites et fragiles pour la plupart, et des problèmes profonds rattachés à une gouvernance déficiente.

Jusqu'ici le Canada s'est engagé à verser, par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), 18 millions de dollars à l'appui des activités du SEEAP de la BERD. La contribution totale du Canada appuie l'aide technique et le financement conjoint relatif à la préparation et à la mise en œuvre de projets, les services consultatifs et le renforcement des capacités. L'aide du Canada contribue aux efforts de la BERD et de la communauté internationale à l'appui du processus de transition et de la stabilité dans la région.

L'ACDI a prévu en 2000 un engagement total de 12 millions de dollars dans la première phase du Fonds de collaboration pour l'Europe du Sud-Est (CFSEE) de l'ACDI et de la BERD, dont 2 millions ont été affectés au Fonds spécial pour la région des Balkans (BRSF) pour soutenir les efforts de reconstruction au lendemain du conflit survenu dans cette région. Le montant total (12 millions) a été réservé à 36 projets approuvés par l'ACDI – 26 pour le BRSF et 10 pour le CFSEE de l'ACDI et de la BERD.

En mars 2003, la deuxième étape du CFSEE, évaluée à 6 millions de dollars, a été lancée. Elle s'appuie sur les résultats de la première étape et observe une approche de programme plus focalisée et davantage harmonisée avec la stratégie de l'ACDI pour la région des Balkans. À la deuxième étape, le financement canadien cible les pays désignés prioritaires par l'ACDI – la Bosnie-Herzégovine et la Serbie-Monténégro. La deuxième étape appuie aussi des projets de portée régionale, qui peuvent inclure d'autres pays de la région des Balkans.

RAPPORT SUR LA TRANSITION DE 2004

Le rapport sur la transition (*Transition Report*) est une publication annuelle de la BERD qui présente les progrès de chacun des 27 pays où la Banque opère dans le processus de transition d'une économie à planification centralisée à une économie de marché. Le rapport sur la transition est reconnu comme la principale publication analysant les progrès de la transition dans l'ancien bloc soviétique. L'infrastructure, et le rôle que doit jouer le secteur privé dans sa prestation, a été choisie comme thème spécial du rapport de 2004, en vue de reconnaître le changement de la réflexion entourant l'infrastructure. Outre la BERD, des institutions financières internationales (IFI) avaient réduit leur participation aux services d'infrastructure de base en supposant qu'avec la réglementation qui s'impose, le secteur privé pourrait financer et opérer ces services. Le financement attendu du secteur privé ne s'est toutefois pas concrétisé. Parmi les facteurs ayant contribué à cette situation, mentionnons le ralentissement économique mondial (2000-2003) et les crises parallèles des marchés internationaux de l'électricité et des télécommunications, qui ont réduit l'investissement du secteur privé dans les marchés émergents. Donc, réalisant qu'une saine infrastructure est essentielle au développement économique et à l'atténuation de la pauvreté, et sachant que le secteur privé ne s'en chargera pas à lui seul, les IFI ont remis l'infrastructure à leur ordre du jour.

Dans les économies en transition, les difficultés de l'infrastructure consistent à tenir à jour et à améliorer les réseaux de services et à élaborer des règles et des règlements qui favorisent la prestation de services efficaces, rentables, respectueux de l'environnement et abordables. Le rapport sur la transition de 2004 évalue la contribution éventuelle du secteur privé à l'infrastructure, et laisse entendre que les attentes antérieures étaient peut-être trop élevées. La nature changeante de la participation du secteur privé, celui-ci fournissant de plus en plus des compétences en gestion, plutôt que des capitaux, fait en sorte que les arrangements seront moins risqués, pour le gouvernement comme pour les partenaires du secteur privé. Cela montre que le renforcement des institutions réglementaires et l'élimination des contraintes politiques peuvent accroître les chances de réussite de la participation du secteur privé. La réforme tarifaire est un aspect qui présente un défi particulièrement stimulant, et le rapport révèle que les innovations, y compris des tarifs minimaux qui permettent de fournir gratuitement un certain niveau de services, permettent de régler les problèmes d'équité tout en accroissant l'efficacité globale des services.

RÉSULTATS FINANCIERS DE 2004

En 2004, la BERD a réalisé une autre solide performance financière, avec des bénéfices après provisions de 297,7 millions d'euros, soit un niveau inférieur aux 378,2 millions d'euros de l'an dernier, mais néanmoins beaucoup plus élevé que celui des années antérieures. La BERD a continué de constater une réduction de ses actifs altérés (prêts non productifs) en 2004 : au 31 décembre 2004, la BERD comptait 86 millions d'euros de prêts non performants, comparativement à un total de 125,2 millions d'euros à la fin de 2003. Les frais d'administration de la BERD en 2004 ont été de 138,1 millions de livres, comparativement à 132,8 millions de livres à la fin de 2003.

La BERD a approuvé 129 projets en 2004 contre 119 l'année précédente. Ces engagements ont totalisé 4,1 milliards d'euros, en hausse par rapport aux 3,7 milliards d'euros observés en 2003, et un niveau supérieur à la fourchette-cible de 3,5 milliards à 3,9 milliards d'euros prévue dans la stratégie opérationnelle à moyen terme de la Banque. Les engagements cumulatifs nets à la fin de 2004 se chiffraient à 15,4 milliards d'euros, un niveau pour la première fois supérieur au seuil des 15 milliards d'euros. À 3,4 milliards d'euros, le niveau de décaissements a dépassé de 60 % les 2,1 milliards d'euros affichés en 2003. Les décaissements nets ont été particulièrement élevés dans les pays en début et en milieu de transition, et légèrement négatifs dans les pays où la transition est avancée (en raison de forts remboursements de ces pays). En ce qui a trait aux garanties, elles ont diminué de 24 % pour se chiffrer à 180 millions d'euros à la fin de 2004.

Même si la Banque met de plus en plus l'accent sur les pays en début de transition, où le climat d'investissement est particulièrement risqué, elle continue d'observer de saines pratiques bancaires, comme l'indique la performance financière globale en 2004.

Points saillants des résultats financiers

- La valeur des nouvelles opérations de la Banque en 2004 s'est chiffrée à 4,1 milliards d'euros, en hausse de 400 millions d'euros par rapport à 2003. Au total, 47 % de ces fonds ont été affectés à des pays de l'ancienne Union soviétique et de l'Europe du Sud-Est qui en sont aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de transition. Une autre tranche de 23 % a été affectée aux pays de l'Europe centrale qui en sont à un stade plus avancé, et une tranche de 30 % est allée à la Russie.
- Compte tenu que la BERD fait état de ses résultats financiers en euros, la dépréciation du dollar américain en 2004 a eu pour effet de réduire la valeur en euros de ses opérations, étant donné que bon nombre d'entre elles (particulièrement dans les pays membres de la CEI) sont libellées en dollars américains.
- Les bénéfices après provisions ont atteint 297,7 millions d'euros, en baisse par rapport au total de 378,2 millions d'euros affiché en 2003, mais néanmoins beaucoup plus élevés que dans les années précédentes.
- La valeur totale des provisions sur actifs bancaires était de 1,1 milliard d'euros à la fin de 2004, soit la même valeur qu'un an plus tôt.
- Les décaissements bruts ont été de 3,4 milliards d'euros en 2004, une forte hausse (60 %) par rapport à 2003.
- La Banque a mobilisé 2,1 euros de crédit additionnel pour chaque euro qu'elle a investi en 2004, comparativement à 1,4 euro en 2003.
- La part des engagements annuels occupée par le secteur privé a été de 86 %, en hausse par rapport aux 79 % observés en 2003 et la part la plus élevé jusqu'à présent.
- Les frais d'administration ont été de 138,1 millions de livres, une onzième année de suite sans hausse réelle des budgets approuvés. De fait, les frais d'administration effectifs en 2004 ont encore été légèrement inférieurs au budget approuvé pour l'année.
- Les réserves[7] à la fin de 2004 s'établissaient à 1 786 millions d'euros, en forte hausse par rapport aux 989,6 millions d'euros en réserve à la fin de 2003, ce qui traduit principalement les profits nets de l'année et une augmentation de la juste valeur des actions inscrites en bourse de la Banque.

CHANGEMENTS INSTITUTIONNELS

Initiative pour les pays en début de transition

La Banque a lancé au début de 2004 une nouvelle initiative pour les sept pays en début de transition. Avec l'accession à l'UE de huit des membres débiteurs de la Banque, il est devenu de plus en plus nécessaire pour la Banque de focaliser davantage sur ses membres débiteurs où la transition est moins

[7] Les réserves représentent les capitaux mis de côté par la Banque pour composer avec les pertes imprévues.

avancée. La nouvelle initiative vise à stimuler l'activité du marché dans ces pays en utilisant en matière de financement une approche simplifiée visant des projets plus petits et plus nombreux, mobilisant davantage d'investissements et favorisant une réforme économique continue. Les gouverneurs ont convenu que la Banque devait accepter un risque plus élevé au titre des projets qu'elle finance dans les pays en début de transition, tout en respectant de saines pratiques bancaires. La Banque a mis sur pied un fonds fiduciaire auquel contribuent de nombreux donateurs afin de soutenir cette nouvelle initiative. Ce fonds coordonnera les subventions financées par des donateurs bilatéraux, afin de catalyser l'investissement dans ces pays en finançant la collaboration technique, les conseils en matière réglementaire et pour l'amélioration de la gouvernance, ainsi qu'en assurant le financement conjoint des investissements ayant d'importantes répercussions sociales et économiques.

Reflet des avantages comparatifs qu'offre la Banque, la stratégie pour les pays en début de transition mettra l'accent sur le développement du secteur privé, surtout les microentreprises et les petites et moyennes entreprises (PME). La Banque met au point ou perfectionne actuellement plusieurs instruments destinés au financement d'entreprises et d'entrepreneurs locaux. L'initiative favorise également le financement d'investissements moins élevés dans l'infrastructure publique correspondant davantage à la capacité qu'ont les consommateurs de payer l'amélioration de ces services (p. ex., eau courante, chauffage).

À l'exclusion des projets de pipeline et d'extraction de pétrole et de gaz, de la restructuration de Kumtor et du projet de la route de la soie en Azerbaïdjan (de grands investissements non touchés directement par la nouvelle stratégie), le volume des activités a été porté de 84 millions d'euros en 2003 à 93 millions d'euros en 2004, sous l'impulsion de l'initiative pour les pays en début de transition.

Développement du secteur privé

Un élément essentiel de la stratégie de la BERD en faveur de la transition à l'économie de marché consiste à favoriser le développement d'un secteur privé vigoureux dans les pays où elle opère. L'essor du secteur des PME est un moyen d'établir une plate-forme solide pour la réforme dans les économies de transition, de manière à faire contrepoids aux puissants groupes d'intérêts qui tirent parti d'une gouvernance publique déficiente. La Banque est tenue aux termes de ses statuts d'engager au moins 60 % de son portefeuille dans des activités du secteur privé, à l'échelle mondiale comme dans chacun des pays. L'objectif du portefeuille mondial a été atteint pour la première fois en 1994 et a culminé à 86 % en 2004.

Une part centrale de l'activité de la BERD auprès du secteur privé consiste à soutenir les PME et les microentreprises, compte tenu de leur importance au chapitre de la création d'emplois, de la croissance et de la réduction de la pauvreté. La stratégie de la BERD relativement à ce secteur repose sur

trois bases : le financement, l'amélioration du climat d'investissement au moyen d'un dialogue stratégique et la mise sur pied d'un réseau de soutien des PME et des microentreprises. La stratégie reconnaît expressément que le piètre climat d'investissement – et non pas seulement l'accès restreint des PME au financement – est un obstacle majeur au développement du secteur. Aux termes de sa stratégie, la BERD doit donc recenser les grands obstacles à la croissance des PME, en promouvoir l'élimination et favoriser la constitution d'associations commerciales dynamiques. En 2004, le Conseil a commencé à revoir la politique de la Banque en ce qui concerne les microentreprises et les PME en vue de la renouveler en 2005, afin de tenir compte des enseignements retenus et de l'évolution du contexte extérieur.

En 2004, la Banque a mis sur pied, de concert avec l'UE, un programme de 60 millions d'euros aux termes de leur mécanisme conjoint de financement des PME, pour combler l'écart qui existe au chapitre du financement dans les régions rurales des pays accédant à l'UE. Le nouveau volet de financement rural améliorera la situation de nombreuses entreprises agricoles et rurales qui ne peuvent obtenir de financement suffisant à court ou à long terme, en leur octroyant des prêts et en renforçant la capacité des intermédiaires financiers à l'échelle locale.

En 2004, la BERD a continué d'appuyer l'octroi de lignes de crédit aux PME par le truchement des intermédiaires financiers dans les pays où elle opère. Depuis la création du premier programme de la Banque en faveur des petites entreprises en 1994, plus de 800 000 prêts, totalisant plus de 4,0 milliards d'euros, ont été octroyés à des petites entreprises et microentreprises. En 2004, la BERD a octroyé 329 000 prêts à des petites entreprises et à des microentreprises, pour un total d'environ 1,5 milliard d'euros.

Activités dans le secteur financier

Politique du secteur financier – La politique de la BERD met l'accent sur le développement du secteur financier selon une approche propre à chaque pays, ainsi que sur la nécessité de promouvoir la confiance et la concurrence dans le cadre d'un système financier autonome. La BERD cherche à accroître la confiance dans le secteur, principalement en aidant à consolider la gouvernance et les pratiques commerciales des institutions locales. Elle cherche en outre à améliorer la surveillance et la réglementation financières, mais le rôle d'investisseur que la Banque joue et les inquiétudes possibles en matière de conflits d'intérêts limitent cependant ses activités à cet égard. Malgré cela, en tant qu'investisseur étranger de bonne réputation, la BERD offre des conseils importants sur les besoins en matière de surveillance et de réglementation, qu'elle partage notamment avec les administrations publiques et les autres institutions financières internationales actives dans la région. Les mises de fonds de la Banque dans le secteur concourent à la réalisation des objectifs de concurrence et d'autonomie en visant à accroître la diversité des institutions et des services (surtout au regard du secteur privé et des PME), en facilitant l'investissement étranger direct et en renforçant l'orientation commerciale des institutions financières de l'État, notamment en prévision de la privatisation.

En 2004, la BERD s'est engagée à verser un financement de 1,5 milliard d'euros à des opérations du secteur financier, soit 36 % du volume de ses activités pour l'année.

Secteur bancaire – En 2004, la BERD a signé de nouveaux prêts d'une valeur de 858,9 millions d'euros, au profit du secteur bancaire, et a conclu des prises de participation d'une valeur de 197,3 millions d'euros dans des banques locales. Dans la plupart des cas où elle détient une participation dans une institution financière locale, la Banque est représentée au sein du conseil de surveillance de l'institution, où elle prône la reddition de comptes de la direction, une saine gouvernance, de saines pratiques bancaires, de même que des examens et des procédures appropriés en matière d'environnement. Le fait de participer au processus de privatisation des banques est un facteur déterminant en ce qui a trait aux placements en titres dans les pays qui en sont aux étapes initiales ou intermédiaires de la transition.

Institutions financières non bancaires – En 2004, la BERD a continué d'appuyer le secteur financier non bancaire. De nouveaux engagements d'une valeur de 72 millions d'euros ont été pris en vertu du programme de la BERD pour les petites entreprises et les microentreprises. La BERD compte parmi les principaux investisseurs du secteur, et ses investissements dans les entreprises locales de gestion d'actifs et de fonds communs de placement deviennent de plus en plus importants à mesure que les caisses de retraite à participation volontaire prennent de l'essor dans les pays où elle opère. À la fin de 2004, la Banque exerçait une activité dans la plupart des pays de la région où des régimes institutionnels et réglementaires étaient institués ou en voie de l'être. La BERD a également engagé 174 millions d'euros auprès de sociétés d'assurance, d'entreprises de location et d'institutions spécialisées en prêts hypothécaires en 2004, principalement dans des pays aux stades avancés de transition.

Environnement

Conformément à ses statuts, la BERD garantit expressément que ses projets respecteront l'environnement. Par ses investissements dans des projets qui donnent lieu à une réduction des déchets et de la pollution, elle joue un rôle important dans l'amélioration des normes environnementales des pays emprunteurs. Les projets de la Banque ont porté en particulier sur la modernisation des installations municipales de traitement des eaux usées et sur l'accroissement de l'efficacité énergétique grâce à la mise à niveau des systèmes de production et de distribution d'électricité. La BERD aide les pays emprunteurs à se conformer aux normes environnementales de l'UE, et elle collabore avec les institutions financières commerciales des pays emprunteurs afin d'améliorer la dimension environnementale de leurs politiques de prêt.

La Banque a adopté en 2003 une nouvelle politique en matière d'environnement qui couvre les questions de santé et de sécurité au travail, ainsi que les principales normes du travail, et élargit son processus de

consultation publique et de communication de l'information relative à l'évaluation des répercussions des projets sur l'environnement. La BERD a publié en novembre 2004 son premier rapport annuel sur l'environnement, couvrant ses opérations en 2003. Le rapport met l'accent sur le rôle des consultations publiques pour assurer la viabilité d'un projet, et il met en relief les consultations publiques exhaustives menées par la Banque dans le Caucase et à Londres avant de signer le projet de pipeline Bakou-Tbilissi-Ceyhan. On y discute aussi des contributions de la BERD à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, y compris les travaux menés de concert avec le gouvernement des Pays-Bas pour établir l'un des premiers fonds d'échange de droits d'émission de carbone en Europe. Créé en octobre 2003, le fonds de crédits pour carbone investira dans des projets respectueux de l'environnement qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre de l'Europe centrale, de la Russie et de l'Ukraine. On signale également dans le rapport que la BERD discute avec d'autres pays de la possibilité de mettre sur pied d'autres fonds semblables.

Outre les initiatives visant particulièrement à remédier aux lacunes environnementales observées, bon nombre de projets de la BERD comportent des objectifs environnementaux, comme la réduction des émissions atmosphériques et des déversements industriels d'eaux usées, et la promotion du recyclage des déchets et des technologies vertes. La BERD appuie des initiatives internationales comme le programme « Un environnement pour l'Europe », y compris le Plan d'action pour l'environnement en Europe centrale et en Europe de l'Est, le plan d'action stratégique pour le bassin du Danube, la Commission d'Helsinki et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), dont elle est un organisme d'exécution.

En 2004, la BERD n'a approuvé aucun projet à l'appui du Partenariat pour l'environnement dans le cadre de la Dimension septentrionale (PEDS), quoique plusieurs projets sont prévus en 2005. Le PEDS[8] fournit des fonds de donateurs, destinés à régler de graves problèmes environnementaux dans le nord-ouest de la Russie, surtout en matière de déchets nucléaires, de traitement de l'eau et des eaux usées et d'efficacité énergétique. Dans le cadre de son mandat, la BERD appuie les accords régionaux et multilatéraux pertinents sur l'environnement et le développement durable, notamment la Convention-cadre sur les changements climatiques et les mesures convenues aux termes du Protocole de Kyoto. Le Canada est devenu un donateur officiel du fonds de soutien du PEDS à la fin de 2003 et a pris un engagement d'une valeur de 20 millions d'euros envers le « volet nucléaire » du fonds. Cette contribution a fait du Canada le seul pays non européen à contribuer au PEDS. La contribution du Canada est prise en compte dans le calcul de son engagement au titre du Partenariat mondial du G-8. En ce qui touche les déchets nucléaires, le PEDS fournit un financement intégral des initiatives conformément à un cadre de coopération internationale visant à relever les

[8] Les membres du PEDS comprennent la Russie, la BERD, l'UE, la Banque nordique d'investissement, le Canada, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni.

défis complexes posés par les travaux d'assainissement requis à la suite des activités passées de l'ancienne Flotte du Nord de la Marine soviétique. Sur le plan nucléaire en 2004, l'Assemblée a donné son accord de principe à huit mesures prioritaires pour lesquelles la BERD doit mettre au point des propositions de financement au début de 2005.

La BERD applique le principe de la diligence raisonnable en matière d'environnement à toutes ses activités d'investissement et de coopération technique. Les promoteurs de projets sont tenus d'effectuer l'évaluation des répercussions sur l'environnement ainsi que des analyses et des vérifications environnementales portant sur les répercussions socio-économiques des projets et leurs effets possibles sur l'environnement, la santé et la sécurité. Des évaluations et des analyses des répercussions sur l'environnement sont effectuées lorsque les effets potentiels sont appréciables. La vérification environnementale est menée après obtention de l'approbation. Dans certains cas, on procède à la fois à une évaluation (ou à une analyse) et à une vérification. La BERD exige également des intermédiaires financiers locaux, par le truchement desquels elle canalise les ressources vers les microentreprises et les PME, qu'ils adoptent des politiques et procédures environnementales appropriées.

Infrastructure municipale et environnementale

Les investissements de la BERD dans ce secteur visent à rénover les infrastructures locales, par exemple les installations municipales de traitement des eaux usées, ainsi qu'à rehausser la qualité des services publics à l'échelon local et municipal. La réduction des coûts et la fiabilité accrue des services municipaux peuvent stimuler le développement des entreprises commerciales et industrielles. Parallèlement, un meilleur approvisionnement en eau saine et un meilleur accès aux services sanitaires améliorent la santé publique et rehaussent la confiance de la population à l'endroit du processus de transition et des réformes en cours.

Au cours des dernières années, la BERD a favorisé dans ce secteur les sûretés des municipalités, plutôt que les sûretés de l'État, offrant ainsi aux administrations locales d'importantes possibilités financières, assorties de vastes responsabilités. La politique opérationnelle de la BERD en matière d'infrastructure municipale et environnementale met l'accent sur la participation du secteur privé, le développement de structures réglementaires appropriées et l'amélioration du rendement énergétique.

Comme nous l'avons déjà indiqué, la BERD a consacré une partie de son rapport sur la transition de 2004 aux difficultés et aux tendances émergentes en matière de services d'infrastructure. En 2004, la BERD a accordé un financement de plus de 216 millions d'euros à des projets destinés à améliorer l'infrastructure municipale et à favoriser l'efficacité énergétique.

Investissements dans le secteur de l'énergie

La plupart des pays où opère la BERD connaissent de graves problèmes économiques et environnementaux causés par des systèmes énergétiques polluants et par une tarification énergétique peu efficace. Aux termes de sa politique énergétique, la Banque favorise l'efficacité énergétique par le truchement de ses activités. L'un des principaux objectifs de la politique consiste à améliorer les résultats reliés à l'environnement, notamment le respect des objectifs concernant les changements climatiques et la promotion des énergies renouvelables. La Banque a lancé en 2004 des consultations au sujet d'une nouvelle politique énergétique, afin de mettre à jour et de grouper ses politiques sur les opérations énergétiques et sur les opérations liées aux ressources naturelles.

La Banque a approuvé en 2004 un total de 170 millions de dollars américains pour deux projets gaziers dans la mer Caspienne, le développement du gisement Shah Deniz et le gazoduc du Sud du Caucase. Le gazoduc sera construit le long du pipeline Bakou-Tbilissi-Ceyhan, un grand projet développé avec la collaboration du Groupe de la Banque mondiale, et dont la Banque a approuvé le financement en 2003. Ce nouveau prêt de la BERD devrait améliorer le respect des normes commerciales et environnementales chez le partenaire local et il constitue le fondement d'initiatives visant à assurer la transparence et la surveillance des revenus de projet si importants pour le développement économique de l'Azerbaïdjan, l'un des pays les plus pauvres où la BERD opère. Les deux projets permettront à l'Azerbaïdjan et à la Géorgie de disposer d'un accès fiable et amélioré au gaz comme source d'énergie et de diversifier l'approvisionnement dans le Caucase.

La BERD et la sûreté nucléaire

Par l'entremise du Compte pour la sûreté nucléaire (CSN), 15 donateurs, dont le Canada et d'autres pays du Groupe des Sept (G-7), ont continué de collaborer étroitement avec la BERD pour améliorer la sûreté nucléaire dans les pays de l'Europe centrale et de l'Europe du Sud-Est de même que dans l'ancienne Union soviétique. Le CSN est utilisé principalement pour apporter des améliorations essentielles, sur le plan de la sûreté, aux réacteurs soviétiques de l'ancienne génération et aider l'Ukraine à faire face aux séquelles de Tchernobyl. La valeur totale des contributions au CSN est d'environ 280 millions d'euros.

La Banque a continué d'administrer le Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl, qui est destiné à assurer la sûreté du sarcophage mis en place autour du réacteur (tranche 4) de la centrale de Tchernobyl, en Ukraine, détruit à la suite d'un accident nucléaire. Les pays du G-7, l'UE et d'autres pays ont engagé 716 millions de dollars américains (le chiffre estimatif était au départ de 768 millions de dollars américains); la valeur des engagements du Canada se chiffre à 33 millions de dollars américains. En 2003, la conception de la nouvelle enceinte de confinement a été menée à terme, et son coût estimatif total a été établi à près de 1,1 milliard de dollars américains. Les travaux de construction visant à stabiliser le sarcophage ont débuté en 2004, et les propositions relatives à la conception détaillée et à la construction du nouveau sarcophage sont en cours d'évaluation, l'octroi du marché étant prévu au premier semestre de 2005. Le projet devrait être entièrement réalisé d'ici la fin de 2008, mais des fonds additionnels pouvant atteindre 300 millions de dollars américains sont requis. Le G-7 et l'UE discutent de la manière de répartir le financement pouvant atteindre 200 millions de dollars américains afin de combler une partie de ces besoins.

Les trois fonds internationaux d'appui à la mise hors service créés en 2000 sont opérationnels. La raison d'être de ces fonds est de soutenir la mise hors service de réacteurs potentiellement dangereux en Lituanie (Ignalina, réacteurs 1 et 2), en République slovaque (Bohunice VI, réacteurs 1 et 2) et en Bulgarie (Kozluduy, réacteurs 1 à 4).

Les discussions entre la BERD et le gouvernement de l'Ukraine sur le financement de l'achèvement des travaux portant sur le réacteur 2 de la centrale de Khmelnitsky et le réacteur 4 de la centrale de Rovno (K2R4) ont abouti en 2004, et le financement de 42 millions de dollars américains fourni par la BERD a été approuvé en juillet. L'Ukraine ayant déjà terminé elle-même les travaux portant sur les réacteurs K2R4, le projet de la BERD aura une portée moindre que ce qui était prévu au départ. L'aide fournie servira à financer les activités faisant suite au lancement du programme de modernisation de la sûreté, aux termes duquel les réacteurs seront rendus conformes aux normes internationales en matière de sûreté.

Faire échec à la corruption et combler les lacunes en matière de gouvernance

Comme la plupart des économies émergentes, les pays en transition doivent relever des défis de taille en vue d'améliorer leur transparence et leur gouvernance. Conformément à son mandat (article 1 de l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement), la Banque évalue annuellement les progrès de chaque pays sous l'angle des principes de la démocratie multipartite, du pluralisme et de l'économie de marché. Ces principes, que le Canada appuie et encourage intégralement, contribuent à la transparence de l'élaboration de la politique publique et constituent un obstacle à la corruption.

De ce point de vue, les politiques intérieures du Bélarus, du Turkménistan et de l'Ouzbékistan ont continué de poser problème, car elles satisfaisaient difficilement aux exigences politiques et économiques énoncées à l'article 1 de l'Accord portant création de la BERD. Les stratégies-pays pour le Bélarus et le Turkménistan ont été prorogées en 2004 et, tenant compte de ces préoccupations, un lien a été établi entre le niveau et la nature de la participation de la Banque et le degré d'amélioration de la situation politique et économique. Étant donné l'absence de progrès sur la voie de la réforme, la BERD continue d'exclure ces deux pays en ce qui touche ses investissements directs dans le secteur public. En raison de certaines inquiétudes importantes, la stratégie relative à l'Ouzbékistan pour 2003 comportait sept repères politiques et économiques, et un examen des progrès accomplis dans les réformes relativement à ces repères était prévu au printemps de 2004. En avril 2004, après avoir examiné l'évolution de la situation durant l'année, la Banque a conclu que les progrès avaient été très peu marqués et a décidé de limiter ses activités au secteur privé et aux projets publics qui, soit ont pour but de financer les activités transfrontalières, soit bénéficient clairement au peuple ouzbek. La stratégie concernant l'Ouzbékistan sera mise à jour à l'été de 2005 dans le cadre du processus normal de mise à jour des stratégies-pays.

Dans une large mesure, la BERD tente d'améliorer la gouvernance et la transparence dans les pays où elle opère grâce aux projets qu'elle y entreprend. Les prises de participation ont joué un rôle important à cet égard. La représentation de la Banque aux conseils d'administration des sociétés dans lesquelles elle investit a contribué à la transparence des pratiques comptables et commerciales de celles-ci, de même qu'à leur respect des droits des actionnaires minoritaires. Il est à souhaiter que la prospérité de ces sociétés confirmera l'importance d'adopter des pratiques semblables dans l'ensemble de la région. En outre, tous les partenaires commerciaux de la Banque font l'objet de contrôles pour veiller à ce qu'ils respectent les normes d'éthique commerciale les plus rigoureuses. Il est pratique courante pour la Banque de faire appel aux services de juricomptables et de cabinets spécialisés pour procéder à des contrôles de l'intégrité à l'égard des entreprises dans lesquelles elle songe à investir, de leur direction et de leurs actionnaires. Les règles et les politiques de la Banque concernant la passation

des marchés publics exposent, à l'intention de tous les organismes faisant affaire avec elle, les normes de déontologie et de conduite qui s'appliquent à l'attribution et à l'exécution des projets qu'elle finance.

Les travaux de la Banque dans le domaine de la transition juridique appuient ces objectifs. Dans le cadre de son programme de transition juridique, elle s'est attachée à améliorer le contexte juridique dans les pays où elle est active en faisant progresser la réforme à six égards : les faillites; le droit et la gouvernance des sociétés; les concessions; la réglementation des marchés financiers; les transactions garanties; et les télécommunications. De plus, la Banque a participé à des travaux de normalisation à l'échelle internationale; mentionnons notamment son initiative concernant l'insolvabilité, qui vise à élaborer des principes internationaux régissant la faillite, et les travaux du Forum sur la stabilité financière, en vue de coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de normes financières internationales. Elle a également lancé un projet, conjointement avec la commission fédérale russe des marchés de valeurs mobilières, dans le but de préparer un code de gouvernance d'entreprise, et elle a aidé l'Assemblée interparlementaire de la CEI à rédiger un modèle de loi sur les valeurs mobilières. Pour promouvoir la transparence, la Banque publie annuellement, dans sa revue juridique *Law in Transition*, les résultats d'un sondage sur l'ampleur et l'efficacité des diverses lois régissant les activités commerciales dans la région. En 2004, la BERD s'est dotée d'un nouvel outil d'évaluation des lois d'un pays; cet outil permet d'évaluer les principales lois commerciales par rapport à des normes internationales et de déterminer comment elles s'appliquent dans les faits, d'après l'opinion des avocats en pratique privée du pays concerné.

Améliorer la transparence, la reddition de comptes et la gouvernance des institutions

La politique de l'information publique de la BERD repose sur le principe que l'information sur les activités de la Banque doit être rendue publique, sauf s'il existe des motifs justifiant qu'elle demeure confidentielle. Les documents suivants sont publics, l'information de nature délicate sur le plan commercial étant supprimée au besoin : version provisoire des politiques sectorielles (pour permettre au public de les commenter); version définitive des politiques sectorielles; stratégies-pays approuvées par le conseil d'administration à la suite de consultations avec chaque pays visé; résumé des stratégies opérationnelles à moyen et à long termes; résumé des évaluations des répercussions sur l'environnement de projets des secteurs public et privé; et rapports sur les projets du secteur public (sur demande). La direction de la Banque doit faire rapport chaque année au conseil d'administration sur la mise en œuvre de sa politique d'information publique. Cette information peut être consultée sur le site Web de la Banque.

La politique d'information publique de la Banque a été révisée en 2003 dans le but de renforcer la transparence et d'élargir les communications avec les parties prenantes. En juillet 2004, la Banque a mis en place son mécanisme

de recours indépendant (MRI). Il s'agit d'une procédure d'examen indépendant des plaintes relatives à des projets financés par la Banque. Le MRI sert à traiter les plaintes concernant la conformité de la Banque à ses propres politiques. Ce mécanisme s'ajoute aux fonctions du directeur de l'information et des relations avec les organisations non gouvernementales (ONG), qui fait fonction de point de liaison entre la Banque et la collectivité des ONG. Le MRI donne aux groupes locaux pouvant ressentir directement certaines répercussions négatives des activités de la Banque un moyen de soumettre une plainte à cette dernière, et il permet d'évaluer si la Banque a agi en conformité avec ses propres politiques. Il comporte une fonction de résolution de problèmes ayant pour objet d'établir, ou de rétablir, le dialogue entre les parties dans le but de résoudre les problèmes ayant donné lieu à la plainte.

Afin de pouvoir rendre compte à ses actionnaires et aux parties prenantes, la BERD procède à l'évaluation de ses projets, généralement dans les deux ans suivant le décaissement intégral, pour établir la mesure dans laquelle les projets ont atteint leurs objectifs. En 2004, 88 % des projets approuvés par la Banque ont reçu la cote « bon » ou « excellent » au titre de l'« impact sur la transition ». À compter de 2005, cette cote – qui correspond à l'impact de la transition pondéré par le risque – fera partie des pointages officiels de la Banque.

Dans le contexte de la lutte internationale contre le financement des activités terroristes, la Banque applique des mécanismes de contrôle coordonnés à l'échelle internationale en vue de repérer les cas d'utilisation illicite de fonds. Ces mécanismes comprennent notamment des vérifications approfondies de l'intégrité des clients éventuels et une surveillance du degré de corruption dans les pays où la Banque est active.

Le Canada a donné son appui à ces initiatives stratégiques. Au sein de toutes les institutions financières internationales dont il est membre, le Canada a joué un rôle de premier plan pour améliorer la transparence et la reddition de comptes.

Favoriser les partenariats

La BERD est tenue, par son accord constitutif, de faire participer des financiers externes à ses activités. La Banque joue un rôle essentiel pour attirer des partenaires financiers qui, normalement, seraient peu disposés à investir dans la région. Le cofinancement offre l'avantage de faciliter l'accès d'un pays aux marchés financiers internationaux, de favoriser l'investissement étranger direct et de permettre un partage approprié des risques. Les principaux partenaires de cofinancement de la BERD sont des banques commerciales, des organismes publics, des organismes de crédit à l'exportation et d'autres institutions financières internationales. En 2004, la BERD a collaboré avec des banques commerciales et d'autres prêteurs privés et a ainsi atteint un total record de cofinancement de 3,5 milliards d'euros.

La BERD traite également avec des pays donateurs afin d'assurer un financement pour la création d'institutions et pour la coopération technique. Ce financement a joué un rôle important dans l'appui à la transition. En 2004, le montant total des fonds reçus des donateurs s'est établi à 82 millions d'euros; de plus en plus, ces fonds servent à améliorer le climat d'investissement dans la région. Le Canada venait au sixième rang parmi les pays donateurs en 2004, ayant fourni 2,4 millions d'euros au titre du Fonds de coopération technique du Canada à l'appui d'engagements de la BERD (projets sélectionnés et lancés). Lorsque la chose est possible, la BERD unit ses efforts à ceux d'autres institutions financières internationales afin d'élargir la portée du financement qu'elle consent et de tirer parti de la complémentarité de leurs rôles et activités respectifs. En 2004, elle a collaboré avec de telles institutions à des projets représentant un cofinancement total de 682 millions d'euros. La Société financière internationale et la Banque européenne d'investissement sont au nombre des principaux partenaires de la BERD. Le cofinancement total de tous les partenaires a été de 5,4 milliards d'euros en 2004.

Le Canada encourage cette collaboration et cette coordination parmi les banques multilatérales de développement et se félicite des efforts déployés par la BERD pour resserrer ses liens avec ses institutions sœurs.

Ressources humaines

À la fin de décembre 2004, la BERD comptait 965 employés permanents à son siège social, soit le même nombre qu'en 2003. Le personnel embauché sur place et occupant des postes dans les bureaux permanents de la Banque se composait de 237 personnes, contre 229 en 2003. Dans la catégorie professionnelle, il y a à peu près deux fois plus d'hommes que de femmes.

PRIORITÉS DU CANADA EN 2004

Le Canada appuie résolument les priorités opérationnelles à moyen terme de la Banque, qui reposent sur les principes suivants : l'importance primordiale de créer et de renforcer les institutions qui assurent le bon fonctionnement des marchés; le rôle essentiel que peuvent jouer les petites entreprises aux fins de créer des économies dynamiques, concurrentielles et plus équitables; et la pertinence, sous l'angle du processus de transition, du mandat de la Banque, c'est-à-dire appuyer les pays qui s'engagent à appliquer les principes de la démocratie multipartite et du pluralisme.

En vue de réaliser ces priorités, le Canada appuie les efforts déployés par la Banque pour :

- promouvoir la transparence et la reddition de comptes dans la gestion du secteur public;
- créer des secteurs financiers solides, adaptés aux besoins des entreprises et des ménages;

- montrer la voie dans l'expansion du financement des microentreprises et des PME;
- élaborer une infrastructure axée sur les forces du marché et ayant une orientation commerciale;
- démontrer, à l'aide d'exemples choisis, des méthodes efficaces pour restructurer de grandes entreprises viables;
- orienter activement ses placements en actions de manière à améliorer la gouvernance d'entreprise;
- entamer, avec les gouvernements, un dialogue stratégique visant à renforcer les institutions et à améliorer le climat d'investissement;
- adopter une optique régionale lorsque la chose est pertinente;
- favoriser le développement durable et la diligence raisonnable en matière d'environnement.

La BERD est la seule institution financière multilatérale qui exige explicitement de ses membres le respect et la mise en application des principes de la démocratie multipartite et du pluralisme. Le Canada souscrit entièrement à ces exigences et estime que la Banque doit limiter sa participation dans les pays où l'engagement envers le respect de l'article 1 est très faible.

Le Canada a aussi pour grande priorité de favoriser un système commercial multilatéral fondé sur des règles. D'ailleurs, bon nombre des activités de la Banque visent l'intégration des pays en transition au système commercial mondial.

La BERD sengage à collaborer de près avec les autres institutions financières internationales et donateurs dans la région. Le Canada appuie fortement cette façon d'agir. La coordination avec d'autres institutions financières internationales et donateurs constitue un facteur déterminant des résultats obtenus par la BERD dans la transition à une économie de marché. En outre, l'intervention d'autres institutions financières internationales dans la lutte directe contre la pauvreté sert de complément à l'activité de la BERD dans la région.

GESTION DES INTÉRÊTS DU CANADA

Rôle des gouverneurs – L'autorité suprême de la Banque est son conseil des gouverneurs. Chaque pays membre y est représenté par un gouverneur et un gouverneur suppléant. L'honorable Ralph Goodale, ministre des Finances, est le gouverneur du Canada et M. Peter Harder, sous-ministre des Affaires étrangères, le gouverneur suppléant.

Rôle du conseil d'administration – Le conseil d'administration, qui est chargé des activités générales de la Banque, se compose de 23 membres, dont 4 ne sont pas européens. Le Canada est le troisième actionnaire non européen en importance, après les États-Unis et le Japon, ce qui lui donne le droit de nommer son propre administrateur. Le Canada agit également

comme administrateur pour le Maroc. L'administrateur canadien est M. Scott Clark. M. David Plunkett, ministre (Économie et commerce) au Haut-commissariat du Canada à Londres, est administrateur suppléant non résident et représente le Canada en l'absence de l'administrateur canadien.

Rôle des ministères canadiens – Au sein du gouvernement canadien, la supervision des activités de la BERD relève de la Division des politiques et des institutions internationales du ministère des Finances. Ce dernier, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères, le ministère du Commerce international et l'Agence canadienne de développement international (ACDI), analyse régulièrement les documents d'orientation de la Banque et les stratégies-pays envisagées, et il conseille l'administrateur canadien.

Fonctions de l'administrateur canadien – En plus de participer aux assemblées du conseil, l'administrateur canadien siège au Comité du budget et des questions administratives du conseil d'administration, dont les activités de surveillance portent sur l'efficience, le contrôle des coûts et la prudence budgétaire. Ce comité supervise également les politiques de la Banque en matière de ressources humaines (dont celles ayant trait à la gouvernance et à l'éthique), et il veille à ce que les ressources soient affectées aux priorités de l'institution. L'administrateur canadien a également siégé au Comité de vérification en 2004 jusqu'à ce que de nouveaux membres y soient nommés. Il continue de prendre une part active aux travaux de ce comité et du Comité de la politique financière et des opérations.

Positions adoptées en 2004 – L'administrateur canadien a fréquemment rappelé au conseil l'importance du mandat de la Banque voulant que les pays membres posent des gestes en faveur d'une réforme des marchés et de la démocratie multipartite. En 2004, l'administrateur du Canada a souligné que des mesures s'imposaient relativement au non-respect des droits de la personne et des principes démocratiques, et il a appuyé fermement la décision de limiter les opérations de la Banque en Ouzbékistan. Il a aussi insisté sur la nécessité d'appliquer avec rigueur le critère d'additionnalité dans le cas des projets dans des pays en voie d'accéder à l'UE, et sur l'importance de l'objectif de la Banque de transférer ses opérations vers les économies du Sud et de l'Est qui en sont à une étape initiale ou intermédiaire de transition.

Pour s'assurer que les activités de la BERD demeurent complémentaires (les statuts de la Banque prévoient que l'aide financière offerte par celle-ci ne doit pas se substituer à celle pouvant être fournie à des conditions raisonnables par le secteur privé) et contribuent au processus de transition, le Canada a continué de proposer que la Banque fasse davantage pour appuyer des projets dans les pays ayant atteint les premiers stades de transition ou les stades intermédiaires, respectant les principes de la démocratie multipartite et faisant des efforts de réforme. C'est uniquement en misant sur des projets de qualité que la Banque pourra favoriser la progression du processus de transition dans ces pays. Dans les pays où la transition est avancée, le Canada a souligné la nécessité que l'aide accordée par la Banque continue

d'être complémentaire. Le Canada a, par conséquent, demandé à la Banque de déployer des efforts plus ciblés et stratégiques dans les pays dont la transition est avancée et où l'activité des marchés financiers et de capitaux privés s'intensifie. L'administrateur canadien s'est abstenu de donner son appui à plusieurs projets en 2004, jugeant que l'additionnalité y était insuffisante.

En outre, le Canada s'est prononcé résolument en faveur d'un accroissement de la transparence de la BERD, d'une meilleure la reddition de comptes aux actionnaires et d'une gouvernance interne plus rigoureuse, considérant que la Banque devait être un modèle pour la région.

Personnel canadien à la BERD – Les Canadiens sont bien représentés au sein de la BERD. À la fin de 2004, 25 professionnels de la BERD étaient des Canadiens (3,9 % des postes de professionnels), ce qui correspond à peu près à la participation du Canada (3,4 %) au capital de la Banque. Il est à souligner que les postes de directeur des Communications, de directeur des Acquisitions et de directeur de l'Initiative relative aux pays en début de transition sont occupés par des Canadiens.

Bilan des votes du Canada

De façon générale, le Canada et d'autres actionnaires font part de leurs préoccupations et formulent des questions au sujet des activités particulières de la Banque avant que le conseil d'administration ne soit saisi des dossiers. Ainsi, les décisions du conseil sont généralement prises par consensus. Les administrateurs peuvent cependant s'abstenir de voter sur des projets, ou voter contre ceux-ci, après consultation auprès de leurs commettants. En 2004, l'administrateur canadien s'est abstenu de voter à l'égard des politiques et projets suivants ou a voté contre :

- un prêt de 15 millions d'euros à PKP Energetyka, fournisseur d'électricité de Pologne; un prêt de 350 millions d'euros à Slovenske Elektrarne, centrale électrique appartenant à la République slovaque; l'établissement d'une facilité régionale de 50 millions d'euros en faveur de Wienerberger AG, fabricant de briques et de tuyaux; une prise de participation de 11,2 millions d'euros dans Uniqua Biztosító, société d'assurance hongroise; et un prêt de 90 millions de dollars américains à la Russian Standard Bank, le chef de file des institutions de crédit à la consommation de ce pays – dans chaque cas, le motif était l'absence d'additionnalité;
- un prêt de 20 millions d'euros à Celsa Huta Ostroewiec, producteur d'acier de Pologne, et un prêt de 35 millions de dollars américains à ISTIL, aciérie privée d'Ukraine, en raison de préoccupations relatives à la surcapacité de production à l'échelle mondiale dans le secteur de l'acier;
- une prise de participation de 8 millions d'euros dans l'International Moscow Bank (IMB), en raison d'un conflit d'intérêts apparent entre le rôle de la banque centrale russe dans ses rôles d'organisme de réglementation et celui d'actionnaire de l'IMB.

INTÉRÊTS COMMERCIAUX CANADIENS

La BERD offre un certain nombre de possibilités d'investissement aux entreprises et institutions financières canadiennes. Les objectifs du bureau canadien consistent à sensibiliser le Canada à ces possibilités, à expliquer le processus de financement de la Banque et à veiller à ce que les politiques et modalités soient appliquées d'une façon transparente et équitable.

À cette fin, le bureau canadien fournit des renseignements commerciaux de la BERD aux entreprises canadiennes et conseille les promoteurs de projets canadiens au sujet des options de financement qu'offre la Banque. En outre, il recherche des débouchés de cofinancement commercial auprès d'Exportation et développement Canada et d'autres institutions financières canadiennes. De concert avec le ministère des Affaires étrangères, le ministère du Commerce international et le ministère de l'Industrie, il recense les possibilités de marchés de la BERD et, avec l'ACDI, fait la promotion des activités de coopération technique canadiennes et du cofinancement public avec la BERD.

En 2004, il y a eu un nouvel investissement auquel a pris part un promoteur canadien dans la région. La BERD a accordé un prêt de 10 millions de dollars américains à la Chelopech Mining EAD pour la prise de mesures correctives au niveau environnemental ainsi que la modernisation et l'élargissement de la mine et de l'usine de traitement de cette entreprise en Bulgarie. La Chelopech Mining EAD est la propriété exclusive de Dundee Precious Metals Inc., société ouverte dont les titres sont transigés à la Bourse de Toronto. Le conseil a aussi approuvé la participation de la BERD au Project Vltava, à concurrence de 50 millions d'euros dans le cadre d'une émission obligataire par Cesky Mobil, troisième fournisseur de services de téléphonie cellulaire de la République tchèque. Avec cette émission qui pourrait atteindre 450 millions d'euros, Cesky Mobil sera en mesure de mettre son réseau à niveau avec la technologie de troisième génération. Un promoteur canadien, Telesystem International Wireless (TIW), participe au projet.

En 2004, 16 marchés d'une valeur totale de 2,2 millions d'euros ont été octroyés à des experts-conseils canadiens pour la préparation et la réalisation de projets ainsi que pour le soutien de réformes relatives au climat d'investissement, ces réformes étant menées dans différents domaines – transports, institutions financières, environnement, ressources naturelles et droit. La plupart de ces activités ont été financées au moyen du Fonds de coopération technique du Canada.

Le Canada a approuvé le versement de 1,5 million d'euros sur cinq ans à l'intention du Programme de redressement des entreprises de la BERD pour l'embauche de Canadiens retraités et semi-retraités à titre de conseillers dans les petites et moyennes entreprises des pays où opère la Banque. En 2004, cinq missions dotées de 446 500 euros ont été mises sur pied pour aider des entreprises en Géorgie, au Tadjikistan, en Russie et en Serbie-Monténégro. L'ACDI a approuvé cinq nouvelles missions de coopération technique

(1,1 million d'euros) en vertu de la cinquième phase de la participation du Canada au fonds fiduciaire de la BERD : deux en république kirghize, une en Russie, une autre en Ukraine et une en Moldavie. Ces missions ont pour objet d'appuyer des initiatives de réforme dans le secteur routier, l'industrie aéronautique, l'établissement de normes, le secteur de l'assurance-dépôts, la privatisation des régimes de retraite et les télécommunications. En Europe du Sud-Est, le Canada a approuvé 13 missions de coopération technique, d'une valeur totale de 2,7 millions d'euros, en vertu du fonds du Canada pour l'Europe du Sud-Est : cinq missions en Serbie-Monténégro, deux missions régionales, une mission en Bosnie-Herzégovine, une en Bulgarie, une en Albanie, une en Croatie, une dans l'ex-République Yougoslave de Macédoine et une en Roumanie. Ces missions portaient sur la réforme judiciaire, les transports, l'infrastructure municipale et environnementale et les institutions financières, y compris une formation sur les services de crédit aux PME. En 2004, le Canada a aussi approuvé la création d'un nouveau fonds non lié de 2 millions de dollars canadiens au Caucase et en Asie centrale. Ce fonds servira principalement au financement de projets dans la région de Baku-Tbilisi-Ceyhan, au Tadjikistan et en Géorgie, et il appuiera l'initiative relative aux pays en début de transition.

Depuis le 1er janvier 2004, le Canada ne finance plus les missions de coopération technique dans les pays d'Europe centrale qui ont accédé à l'UE en 2004.

En 2005, l'ACDI et la BERD poursuivront leurs efforts dans le but d'harmoniser davantage leurs activités de coopération technique et les priorités opérationnelles de l'ACDI.

Au chapitre du cofinancement commercial, la société montréalaise Cordiant Capital (appelée auparavant l'International Finance Pension Trust) a cofinancé quinze opérations avec la BERD depuis 2002, et elle se classe au dixième rang des partenaires de cofinancement de la Banque. En 2004, elle a participé à neuf opérations de la BERD, notamment une initiative hautement innovatrice avec une microbanque en Ukraine ainsi que la mise sur pied de son premier fonds libellé en euros.

La BERD espère voir augmenter le nombre de promoteurs canadiens de qualité avec lesquels elle investit, afin de faire correspondre davantage ses besoins de coopération technique et de cofinancement public avec les intérêts canadiens dans la région, et de renforcer son partenariat avec Exportation et développement Canada et d'autres cofinanciers commerciaux canadiens.

La promotion des intérêts du Canada

Les membres du bureau canadien ont effectué un certain nombre de visites au Canada et dans les pays où opère la BERD en 2004 afin d'y rencontrer des gens d'affaires, y animer des séminaires, prononcer des allocutions lors de conférences ou encore consulter des responsables gouvernementaux. Les démarches menées à Toronto et à Montréal en juin à la recherche d'investisseurs furent l'un des faits saillants de l'année. L'administrateur canadien et le président de la BERD ont rencontré des représentants du milieu canadien des affaires et de l'investissement afin d'expliquer le rôle de la BERD et les possibilités à saisir pour les entreprises canadiennes.

Les événements suivants, appuyés par le bureau de l'administrateur canadien, ont également contribué à promouvoir les intérêts commerciaux du Canada en 2004 :

- Le spécialiste de la BERD en matière de partenariats entre les secteurs public et privé, au sein de l'équipe des infrastructures municipales et environnementales, a participé à la conférence GLOBE 2004 à Vancouver le 1er avril, prenant notamment part aux travaux de la table ronde d'Exportation et développement Canada (EDC).
- Des fonctionnaires et des représentants du secteur privé du Canada ont assisté à l'assemblée annuelle de la BERD à Londres, les 18 et 19 avril.
- Du 21 au 23 avril, à Calgary, la conseillère commerciale du bureau de l'administrateur canadien a participé aux Journées du développement international, parrainées par l'ACDI et par les Manufacturiers et exportateurs du Canada. Elle a notamment pris part à des présentations, a eu des entretiens individuels et a rencontré une trentaine de personnes et d'entreprises qui ont exprimé leur intérêt pour la région où la BERD mène ses activités.
- L'administrateur général du bureau de la BERD en Bulgarie a participé le 29 avril à Montréal à une activité de promotion des occasions d'affaires en Bulgarie organisée par le ministère des Affaires étrangères et EDC.
- En juin, le président de la BERD, Jean Lemierre, l'administrateur canadien, Scott Clark, et la conseillère commerciale, Sandy Ferguson, sont venus au Canada pour faire la promotion des possibilités d'investissement. Le président Lemierre a été le conférencier principal à la Conférence de Montréal. Le groupe a aussi tenu des rencontres à Montréal et à Toronto avec des entreprises privées disposées à investir dans la région. Ces activités ont fait l'objet d'une excellente couverture dans la presse écrite canadienne de langue anglaise et de langue française.
- La conseillère commerciale a pris part à l'initiative organisée par le Centre de commerce mondial de Montréal et ses partenaires du 14 au 17 septembre à Montréal, à Toronto et à Fredericton au sujet de la conduite des affaires avec les banques multilatérales de développement (*Doing Business with Multilateral Development Banks*).

***La promotion des intérêts du Canada** (suite)*

- Un représentant du programme de facilitation du commerce de la BERD a pris part à un séminaire sur le financement des exportations ontariennes, le 14 octobre.
- Le directeur des études d'orientation, qui fait partie du Bureau de l'économiste en chef de la BERD, et un conseiller se sont rendus à Ottawa en décembre pour communiquer à des entreprises, à des représentants du milieu universitaire et à des fonctionnaires les principales constatations exposées dans le rapport sur la transition de 2004 au sujet de l'évolution de la situation économique et commerciale dans les pays où opère la Banque.

Les représentants du bureau de l'administrateur canadien à Londres ont rencontré environ 95 Canadiens en 2004, dont des gens d'affaires, des représentants d'intermédiaires financiers, des parlementaires, des représentants de tous les ordres de gouvernement et des organisations non gouvernementales, des experts-conseils et des représentants du milieu universitaire.

PROCHAINS DÉFIS

Certains événements très marquants ont eu lieu dans la région en 2004, notamment l'accession à l'UE, en mai, de huit pays où la BERD effectue des opérations, et les élections tenues en Ukraine à la fin de l'année. Ce sont là des réussites clés sur le plan de la transition. On peut supposer que le processus de transition vers l'économie de marché et la démocratie est à peu près achevé dans le cas des pays qui sont devenus membres de l'UE. Ces pays sont notamment de plus en plus capables d'obtenir du financement auprès du secteur privé. À court terme, il faut donc orienter davantage les activités de la Banque vers les secteurs qui offrent des possibilités d'additionnalité réelles et qui ont suffisamment d'impact sur la transition pour justifier le recours aux ressources de la Banque. À moyen terme, le bon déroulement du processus de transition dans les pays ayant adhéré à l'UE – et dans les pays candidats à l'accession, soit la Roumanie, la Bulgarie et la Croatie – soulève la question de la politique d'accession de la BERD et de l'avenir même de la Banque. Ces questions fondamentales serviront de toile de fond aux travaux qui seront menés en 2005 en vue du prochain examen des ressources financières de la Banque. Cet exercice sera mené par les gouverneurs de la BERD en 2006.

En Russie, les cours élevés du pétrole continuent d'alimenter une forte croissance du PIB, mais cette situation révèle aussi la vulnérabilité de cette économie aux fluctuations des cours du pétrole, ce qui retarde des réformes nécessaires, tout comme dans d'autres pays de la CEI riches en ressources. La priorité doit être accordée à l'investissement dans un large éventail de secteurs, notamment celui des finances, ainsi qu'à l'amélioration du climat d'investissement. Dans les pays où la transition est peu avancée et, dans une moindre mesure, dans ceux où elle en est à un stade intermédiaire, le défi

pour la BERD sera de trouver des projets de qualité dans un environnement à haut risque caractérisé par l'absence d'institutions propices au développement des marchés. La nouvelle initiative pour les pays en début de transition constitue l'assise qui permettra de hausser à la fois l'efficacité et le volume des activités de la Banque dans ces pays. La Banque doit continuer de collaborer étroitement avec les autres institutions financières. Une coopération élargie sera de fait nécessaire pour élaborer des projets ayant une forte incidence sur la transition et pouvant avoir des retombées sociales positives, entre autres, sous l'angle de la réduction de la pauvreté, afin d'inciter davantage les gouvernements de certains pays où la transition est la moins avancée à procéder à des réformes, difficiles au plan politique mais essentielles, en particulier la restructuration ou la fermeture de grandes entreprises d'État.

L'expérience acquise par la Banque au chapitre du processus de transition permet de tirer de précieux enseignements en prévision de l'avenir. L'engagement en matière de réforme démocratique et de réforme économique axée sur les marchés, de concert avec de saines politiques financières, est une condition nécessaire pour connaître une croissance économique soutenue et avoir accès aux marchés internationaux de capitaux, ce qui garantit en retour la continuité du processus de réforme. La relation entre réforme et croissance est complexe, et il existe d'autres facteurs qui permettent à certains pays de différer les réformes tout en continuant d'enregistrer une croissance, mais il demeure que la transition est plus affirmée dans les pays qui ont fait des progrès dans leurs réformes économiques et démocratiques. Dans ces économies, des cadres institutionnels propices au développement des marchés – environnements budgétaire et réglementaire prévisibles, protection des droits de propriété, système judiciaire impartial, réglementation et surveillance financières efficaces – ont eu tendance à émerger. Ces cadres, conjugués à un engagement envers les principes de la démocratie, ont permis de transformer en profondeur les perspectives offertes aux citoyens.

Par contre, dans certains autres pays de la région, en particulier ceux situés plus à l'est, la mise en place des institutions qui sous-tendent les économies de marché a peu progressé, et les processus de libéralisation et de privatisation sont loin d'être achevés. Il s'ensuit que la croissance économique demeure vulnérable aux chocs internes et externes. De plus, la nette augmentation de la pauvreté et des disparités depuis le début du processus de transition a affaibli l'appui aux réformes nécessaires dans bon nombre de pays. Il sera difficile de vaincre la résistance aux réformes; pour y parvenir, il faudra créer des perspectives d'emploi, prévoir des mécanismes de sécurité sociale pour ceux qui sont bousculés par l'évolution structurelle et défaire l'emprise de puissants groupes d'intérêts sur le processus de réforme.

Une saine gouvernance continue de jouer un rôle déterminant dans ces pays, et, à cet égard, la BERD devra trouver des façons d'exécuter ses travaux afin de mettre en valeur l'engagement contenu dans l'article 1 concernant les principes d'une démocratie multipartite et du pluralisme. La Banque continuera de surveiller tout particulièrement les progrès accomplis au Bélarus, au Turkménistan et en Ouzbékistan. Les activités de financement de la Banque au Bélarus et au Turkménistan se limitent au secteur privé. Quant à l'Ouzbékistan, le conseil d'administration réévaluera sa stratégie-pays à l'été de 2005 et déterminera si des progrès tangibles ont été accomplis par rapport aux repères économiques et politiques de la BERD. L'absence de progrès en Ouzbékistan, depuis avril 2004, laisse penser que la nouvelle approche correspondra à celle en vigueur actuellement. Le Canada continuera d'appuyer vigoureusement les efforts de la Banque pour s'attaquer aux enjeux portant sur la règle de droit, les droits de la personne et les principes de la démocratie.

La saine gouvernance des entreprises occupera également une place de choix dans les années à venir, et la BERD devra continuer de promouvoir des institutions saines, la perception plus efficiente de l'impôt et l'amélioration des cadres juridique et réglementaire. Elle doit veiller non seulement à l'élaboration des mesures législatives appropriées, mais également à leur application et à leur exécution.

Enfin, il importe tout autant d'exercer une saine gouvernance au sein même de la BERD. Étant donné que cette dernière, en sa qualité d'institution multilatérale, n'est pas réglementée, elle doit adopter les normes sectorielles les plus rigoureuses et les respecter. Dans ce but, la Banque a commencé en 2004 à élaborer une procédure de certification officielle des mécanismes de contrôle interne, qui devait être mise en application dès le début de 2005. Une certification officielle des contrôles financiers assurera que des contrôles internes efficaces sont en place, ce qui contribuera à déceler et à réduire les risques. Cette procédure, appelée COSO, a été élaborée aux États-Unis ces dernières années et est largement utilisée par les entreprises américaines, surtout à la suite de l'adoption de la Loi Sarbanes-Oxley. Elle est également utilisée par la Banque mondiale. En 2004, le conseil a examiné et prorogé le mandat du Comité de vérification de la Banque. L'examen du mandat des deux autres comités du conseil a également débuté en 2004, tout comme celui du code de déontologie de la BERD, de manière qu'ils soient conformes aux pratiques exemplaires en la matière. Ces examens seront achevés en 2005.

Pour communiquer avec le bureau de l'administrateur canadien

Pour communiquer avec le bureau de l'administrateur canadien, s'adresser au :

Bureau de l'administrateur pour le Canada et le Maroc
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
One Exchange Square, bureau 8.15
Londres, EC2A 2JN
Royaume-Uni

M. C. Scott Clark, administrateur	Tél. : +44 20 7338 6457
M. David Plunkett, administrateur adjoint[1]	Tél. : +44 20 7338 6507
M[me] Michelle Kaminski, conseillère[2]	Tél. : +44 20 7338 6458 courriel : kaminskm@ebrd.com
M[me] Sandy Ferguson, conseillère[3]	Tél. : +44 20 7338 6509 courriel : fergusos@ebrd.com
M[me] Alicja Krivicky, secrétaire de direction	Tél. : +44 20 7338 6507 courriel : krivicka@ebrd.com Télécopie : +44 20 7338 6062

[1] Réside au Haut-commissariat du Canada à Londres.

[2] Chargée des questions de nature stratégique.

[3] Chargée du développement commercial et de la liaison avec les investisseurs.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la BERD

La Banque publie un volume considérable d'information sur ses diverses activités. Parmi ses publications figurent des guides d'information (par exemple, *La BERD : un partenaire pour votre financement*), des rapports spéciaux (comme le rapport annuel et le rapport sur la transition), des stratégies-pays et diverses fiches de renseignements.

On peut également obtenir de l'information sur le site Web de la Banque, à l'adresse suivante :

http://www.ebrd.com/

Les demandes d'information doivent être adressées au :

Service des publications
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
One Exchange Square
Londres, EC2A 2JN
Royaume-Uni
(Télécopie : +44 20 7338 7544)

ANNEXE 1
ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE LA BANQUE

Les activités financières de la Banque se répartissent entre les opérations ordinaires et les opérations spéciales, selon la provenance des fonds. Les opérations ordinaires sont financées par les ressources ordinaires en capital de la Banque, qui se composent du capital souscrit, des emprunts sur le marché et du revenu des prêts et placements. Les opérations spéciales sont celles financées par des « fonds spéciaux », constitués à des fins spécialement désignées qui sortent généralement du cadre des activités ordinaires de la Banque. À la différence des autres banques régionales de développement, la BERD ne propose pas de prêts assortis de conditions de faveur.

Ressources ordinaires en capital

À la fin de 2004, le capital autorisé de la Banque se chiffrait à 20 milliards d'euros. Le Canada a souscrit 3,4 % de ce capital, soit 680 millions d'euros (958 millions de dollars canadiens). Les contributions du Canada au capital de la Banque sont versées en dollars américains (selon un taux de change euro/dollar américain convenu d'avance).

En 2004, le Canada a effectué son septième achat d'actions en vertu de la première majoration du capital (qui a pris effet le 3 avril 1997 et a doublé le capital initial de 10 milliards d'euros). En vertu de la première majoration du capital, une tranche de 77,5 % de la part du Canada est « exigible à vue », dans l'éventualité improbable où la Banque en aurait besoin pour honorer ses obligations envers les créanciers obligataires. Le reste, soit 22,5 %, est payé en huit versements annuels égaux (10 % en espèces et 60 % sous forme de billets à demande ne portant pas intérêt et encaissables sur cinq ans). Le tableau ci-après indique l'échelonnement des paiements du Canada à la Banque en dollars américains.

La contribution du Canada au capital de la Banque constitue une charge non budgétaire puisque les actions de la Banque détenues par le Canada constituent un actif. Néanmoins, les contributions du Canada à la Banque font augmenter les besoins de trésorerie du gouvernement.

Paiements du Canada à la BERD

Année	Billets	Espèces	Encaissement de billets	Sorties de fonds (espèces)
		(en dollars américains)		
1991	11 903 502	11 903 502	11 903 502	23 807 004
1992	11 903 502	11 903 502	3 967 834	15 871 336
1993	11 903 502	11 903 502	7 935 668	19 839 170
1994	11 903 502	11 903 502	11 903 502	23 807 004
1995	11 903 502	11 903 502	11 903 502	23 807 004
1996	–	–	7 935 668	7 935 668
1997	–	–	3 967 334	3 967 334
1998	7 287 199	4 858 132	1 457 439	6 315 572
1999	7 287 199	4 858 132	2 914 878	7 773 010
2000	7 287 199	4 858 132	4 372 317	9 230 449
2001	7 287 199	4 858 132	5 829 759	10 687 891
2002	7 287 199	4 858 132	7 287 198	12 145 331
2003	7 287 199	4 858 132	7 287 199	12 145 331
2004	7 287 199	4 858 132	7 287 199	12 145 331
Total	110 527 903	93 524 434	95 953 503	189 477 937

Emprunts sur les marchés

À la fin de 2004, l'encours de la dette de la Banque s'élevait à 12,2 milliards d'euros, l'échéance moyenne étant de 8,3 années à un coût moyen égal au TIOL (taux interbancaire offert à Londres) moins 34 points de base. Ces fonds ont été échangés contre des instruments à taux variable, principalement en dollars américains et en euros.

Standard & Poor's a attribué à la Banque la cote AAA à long terme et la cote A1+ à court terme. Moody's Investors Service a accordé une cote AAA aux obligations à long terme de la BERD.

Fonds spéciaux

La BERD administre un certain nombre de fonds bilatéraux et multilatéraux d'aide technique. Le Canada a contribué aux fonds spéciaux suivants :

Le Fonds canadien de coopération technique – Ce fonds a pour but principal de fournir un financement permettant d'embaucher des experts-conseils canadiens pour les projets de la BERD dans des domaines variés à l'intérieur des pays où la Banque opère. La contribution du Canada à ce fonds, depuis sa création en 1992, s'élève à 12,65 millions de dollars canadiens. La cinquième phase du fonds est en cours.

Le Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl – Ce fonds a pour objet principal d'assurer la sûreté du sarcophage mis en place autour du réacteur nucléaire endommagé (tranche 4) de la centrale de Tchernobyl, en Ukraine. Le coût total estimatif de ce projet de 10 ans s'élève à 1,1 milliard de dollars américains environ, dont 716 millions de dollars américains ont été souscrits jusqu'ici. Le Canada s'est engagé à souscrire 33 millions de dollars américains, dont 0,8 million de dollars américains d'aide bilatérale pour la réparation de la cheminée de ventilation.

Le Compte pour la sûreté nucléaire (CSN) – Ce compte a été institué en 1993 pour aider à financer la fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl et l'amélioration de la sûreté dans les centrales nucléaires des pays où opère la Banque jusqu'à ce que ces centrales puissent être fermées. Le CSN s'ajoute aux autres mécanismes bilatéraux et multilatéraux d'aide technique en matière de sûreté nucléaire, et il est utilisé parallèlement aux efforts déployés au niveau multilatéral pour réformer de façon plus générale le secteur de l'énergie dans la région. La contribution du Canada à ce fonds, qui s'élève au total à 280 millions d'euros, est de 19,5 millions de dollars canadiens; cette contribution a été entièrement versée.

Le Fonds pour les petites entreprises de Russie (FPER) – Ce fonds se veut une facilité de financement des petites entreprises et de microcrédit dans diverses régions de la Russie. Créé en 1993 à titre de projet pilote, le FPER est devenu permanent en 1995. Le Canada a versé 11,3 millions de dollars canadiens à ce fonds de 300 millions de dollars américains.

Le Fonds de coopération ACDI-BERD pour l'Europe du Sud-Est (FCESE) – La contribution du Canada au plan d'action de la BERD pour l'Europe du Sud-Est totalisait 10 millions de dollars canadiens en 2002. Ces fonds, qui doivent servir à des activités de coopération technique et de cofinancement, sont conditionnels au recours à des experts-conseils canadiens; ils ont été utilisés en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, en Bulgarie, en Croatie, dans l'ex-République Yougoslave de Macédoine, en Roumanie et en Serbie-Monténégro. En 2003, une somme additionnelle de 6 millions de dollars canadiens a été versée au FCESE, qui sera utilisé principalement dans les secteurs et pays prioritaires pour l'ACDI.

Le Fonds spécial pour la région des Balkans (FPRB) de l'ACDI et de la BERD – Outre le FCESE, le Canada a versé une contribution de 2 millions de dollars canadiens à ce fonds, dont l'objet est d'appuyer les efforts de reconstruction au lendemain des conflits survenus dans la région des Balkans.

Le Programme de redressement des entreprises – Ce programme a été mis sur pied en 1993 pour favoriser l'établissement de liens entre des conseillers sectoriels chevronnés des économies de marché et des cadres supérieurs d'entreprises choisies de la région. L'objectif du programme consiste à aider ces derniers à acquérir des compétences en gestion pour que leurs entreprises puissent devenir compétitives et rentables. En 2003, le

Canada a conclu un nouvel accord prévoyant le versement de 2,5 millions de dollars canadiens sur cinq ans au programme afin d'appuyer l'embauche de Canadiens à titre de conseillers. Cela porte la contribution totale du Canada à ce programme à 3,05 millions de dollars canadiens.

La Banque de micro-financement d'Ukraine (MFB) – En 2000, le Canada a conclu un accord avec la BERD en vue de verser 1,25 million de dollars canadiens au titre d'une aide technique pour la mise sur pied de la MFB. Sur une période de trois ans, le Canada a aidé la MFB à mettre en place un réseau de succursales dans l'ensemble de l'Ukraine, une attention toute spéciale étant accordée à Slavutych, collectivité où résident bon nombre des anciens employés de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Nouvelle institution se spécialisant dans les services financiers aux petites entreprises et aux micro-entreprises, la MFB sert en outre de banque modèle pour le secteur bancaire commercial d'Ukraine en démontrant la viabilité commerciale des prêts aux micro-entreprises et aux petites entreprises.

Soutien technique relatif à la ligne de crédit II pour les micro-entreprises et les PME d'Ukraine – Par ce mécanisme, le Canada a versé 3 millions de dollars canadiens de 1999 à 2004 pour les services de soutien technique fournis par des organismes canadiens qualifiés aux banques commerciales d'Ukraine obtenant des emprunts de la BERD aux termes de la ligne de crédit II à l'intention des micro-entreprises et des PME. Le soutien technique comprend la formation relative à l'évaluation des risques et des prêts.

Partenariat pour l'environnement dans le cadre de la Dimension septentrionale (PEDS) – Ce partenariat affecte les fonds fournis par des donateurs pour régler des problèmes environnementaux graves dans le nord-ouest de la Russie – en particulier les problèmes reliés aux déchets nucléaires – et pour fournir de l'aide dans des domaines comme le traitement des eaux et des eaux usées ainsi que l'efficience énergétique. Dans les paramètres de son mandat, la BERD appuie les accords régionaux et multilatéraux pertinents sur l'environnement et le développement durable, notamment la Convention-cadre sur les changements climatiques et les mesures convenues aux termes du Protocole de Kyoto. Le Canada est devenu un contributeur officiel du fonds de soutien du PEDS à la fin de 2003 et a pris un engagement d'une valeur de 20 millions d'euros, ce qui en fait l'unique partenaire du PEDS de l'extérieur de l'Europe. Le Canada a réservé sa contribution au volet nucléaire du fonds; cette contribution est prise en compte dans le calcul de l'engagement du Canada au titre du Partenariat mondial du G-8. En ce qui touche les déchets nucléaires, le PEDS fournit un financement intégral des initiatives conformément à un cadre de coopération internationale visant à relever les défis complexes posés par les travaux d'assainissement requis à la suite des activités passées de la Flotte du Nord de la Marine soviétique. À cette fin, un plan directeur stratégique a été adopté par l'ensemble des contributeurs et servira de fondement aux projets associés au volet nucléaire du fonds.

Le Fonds de coopération ACDI-BERD pour l'Asie centrale et le Caucase du Sud – Créé en 2004, ce fonds doté de 2 millions de dollars canadiens sert à la planification et à la réalisation de projets en Asie centrale et dans le Caucase du Sud. Les secteurs visés sont les suivants : agroindustrie, ressources naturelles, financement des infrastructures (transports, télécommunications, financement municipal, etc.) et renforcement de la capacité des institutions locales travaillant au développement dans le secteur privé et des institutions de microcrédit. En concordance avec les programmes de l'ACDI, la priorité sera accordée aux projets devant se dérouler en Géorgie et au Tadjikistan. Il s'agit du premier fonds bilatéral canadien à la BERD qui fournisse un financement non lié (autrement dit, il n'est pas exigé que les sources des approvisionnements soient exclusivement canadiennes).

ANNEXE 2
POUR FAIRE AFFAIRE AVEC LA BERD

Il est possible d'obtenir des renseignements de nature générale à l'adresse Web suivante : www.infoexport.gc.ca/ifinet; on peut également communiquer avec le Département des communications de la Banque à Londres (tél. : +44 20 7338 6096; télécopie : +44 20 7448 6690).

Les demandes de renseignements complémentaires doivent être adressées à M^me^ Sandy Ferguson, conseillère chargée du développement commercial et de la liaison avec les investisseurs, Bureau de l'administrateur du Canada (tél. : +44 20 7338 6509; courriel : fergusos@ebrd.com).

Parrains canadiens de projets : Les entreprises canadiennes qui veulent s'enquérir de la possibilité de parrainer un projet de la BERD sont priées de s'adresser initialement soit au bureau de l'administrateur canadien à Londres (tél. : +44 20 7338 6282 ou +44 20 7338 6252; télécopie : +44 20 7338 6102), soit au bureau résident de la Banque dans un pays où elle effectue des opérations. Le site Web de la Banque offre des résumés des activités de la BERD dans le secteur privé, à l'adresse http://www.ebrd.com/.

Fournisseurs canadiens de marchandises et de travaux : La BERD fournit des renseignements sur toutes les étapes d'élaboration de projets dans le secteur public, à partir de la définition du projet par la Banque jusqu'à son approbation. Des renseignements sur les occasions de marchés et les avis de cofinancement de même que sur l'adjudication des marchés peuvent être obtenus sans frais sur le site Web de la Banque (à l'adresse susmentionnée).

Experts-conseils canadiens : Le site Web de la BERD renferme des avis de coopération technique et des invitations de manifestation d'intérêt pour des services d'experts-conseils se rapportant à des projets des secteurs public et privé. La BERD travaille à une initiative d'approvisionnement en ligne qui doit être lancée en 2005. Cette initiative comportera notamment la sélection d'experts-conseils par l'intermédiaire du Web.

Des renseignements sur les modalités d'approvisionnement actuelles sont présentées à l'adresse Web suivante :
http://www.ebrd.com/oppor/procure/index.htm

Particuliers canadiens : La BERD tient à jour sur son site Web une section réservée au recrutement, qui renferme des renseignements sur des concours particuliers ouverts lorsque des postes deviennent vacants. En règle générale, les candidatures à des postes permanents, de même qu'à des emplois d'été, doivent être envoyées à :

Paolo Gallo, directeur des ressources humaines
Service des ressources humaines
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
One Exchange Square
Londres, EC2A 2JN
Royaume-Uni

ANNEXE 3
MEMBRES DE LA BERD AU 31 DÉCEMBRE 2004

	Part du capital de la Banque (%)
Membres européens	
Allemagne	8,52
Autriche	2,28
Belgique	2,28
Chypre	0,10
Danemark	1,20
Espagne	3,40
Finlande	1,25
France	8,52
Grèce	0,65
Irlande	0,30
Islande	0,10
Israël	0,65
Italie	8,52
Liechtenstein	0,02
Luxembourg	0,20
Malte	0,01
Norvège	1,25
Pays-Bas	2,48
Portugal	0,42
Royaume-Uni	8,52
Suède	2,28
Suisse	2,28
Turquie	1,15
Union européenne	3,00
Banque européenne d'investissement	3,00
Membres non européens	
Australie	0,50
Canada	**3,40**
Corée, République de	1,00
Égypte	0,10
États-Unis	10,00
Japon	8,52
Maroc	0,05
Mexique	0,15
Mongolie	0,01
Nouvelle-Zélande	0,05

Pays où la Banque effectue des opérations	Part du capital de la Banque (%)
Albanie	0,10
Arménie	0,05
Azerbaïdjan	0,10
Bélarus	0,20
Bosnie-Herzégovine	0,17
Bulgarie	0,79
Croatie	0,36
ERY de Macédoine	0,07
Estonie	0,10
Géorgie	0,10
Hongrie	0,79
Kazakhstan	0,23
Lettonie	0,10
Lituanie	0,10
Moldavie	0,10
Ouzbékistan	0,21
Pologne	1,28
République kirghize	0,10
République slovaque	0,43
République tchèque	0,85
Roumanie	0,48
Russie	4,00
Serbie-Monténégro	0,47
Slovénie	0,21
Tadjikistan	0,10
Turkménistan	0,01
Ukraine	0,80